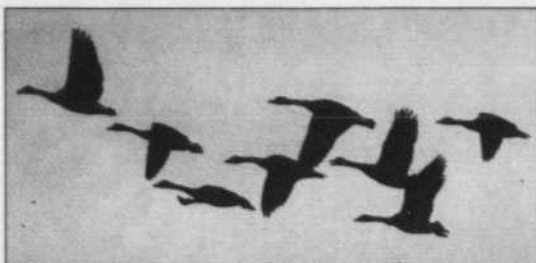


GRIPPE AVIAIRE

Le virus H5 détecté
au Québec chez
des oiseaux migrateurs

Page A 3



MINES D'OR

Barrick Gold veut s'offrir
Placer et devenir numéro
un mondial

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 248

LE MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2005

87¢ + TAXES = 1\$

Rapport Gomery: le PLC s'attend à être blâmé

ALEC CASTONGUAY

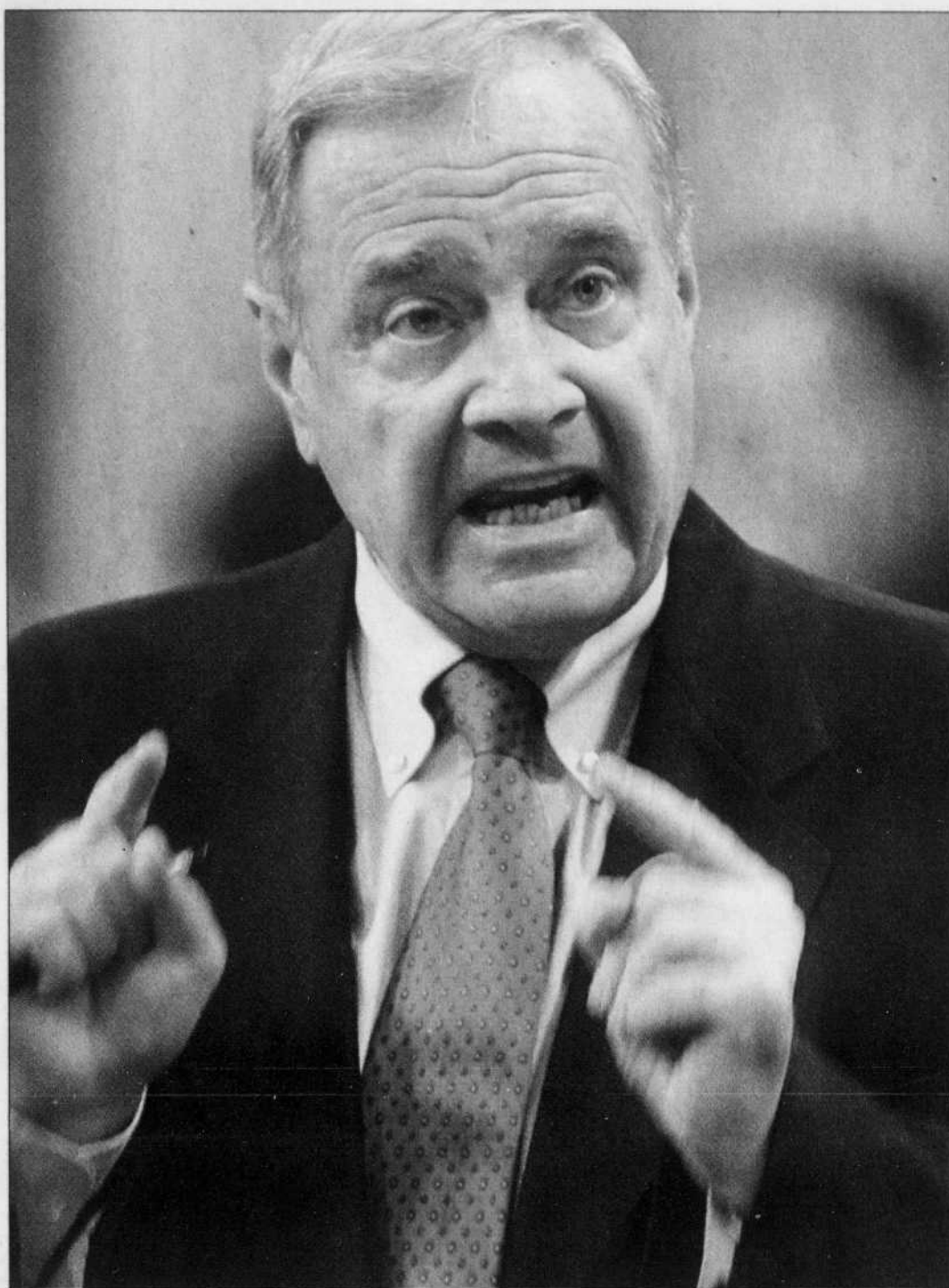
Ottawa — Le Parti libéral du Canada dirigé par Paul Martin a de fortes chances de payer dès aujourd'hui le prix de son laxisme et de ses pratiques électorales illégales liées au scandale des commandites puisque le PLC a reçu un avis de blâme du juge Gomery, a appris *Le Devoir* de sources sûres. C'est donc dire que cette réprimande à l'endroit de la formation politique au pouvoir pourrait être la partie la plus explosive du rapport dévoilé ce matin à Ottawa.

Au milieu du mois de mai dernier, alors que les audiences tiraient à leur fin à Montréal, la commission Gomery a fait parvenir un préavis de blâme à plusieurs acteurs du scandale des commandites. En vertu de l'article 13 de la Loi sur les enquêtes, le juge doit prévenir au préalable toutes les personnes ou organismes qui pourraient être incriminés dans le rapport pour qu'ils puissent préparer une défense et s'expliquer.

Un haut responsable du PLC a confirmé au *Devoir* que cet avis de blâme avait bel et bien été envoyé à la formation politique. «*Oui, nous avons reçu un avis en vertu de l'article 13. Reste à voir ce que le juge mettra sur papier*», a soutenu une source qui a requis l'anonymat. Le juge Gomery n'est toutefois pas tenu de suivre à la lettre les préavis qu'il a envoyés au début de l'été. En épluchant la volumineuse preuve déposée devant lui, John Gomery a pu changer son fusil d'épaule lors de la rédaction de son document final et décidé de ne pas pointer du doigt les personnes ou organismes qu'il voulait incriminer au départ.

Mais selon nos informations, peu importe l'ampleur de la faute imputée au PLC, la formation politique sera malgré tout directement interpellée par le juge, ce qui

VOIR PAGE A 10: GOMERY



CHRIS WATTIE REUTERS

Le premier ministre Paul Martin a catégoriquement refusé de satisfaire à la demande de l'opposition qui a réclamé hier, aux Communes, des copies du rapport Gomery à la veille de son dévoilement, aujourd'hui. Le rapport devrait comporter un blâme à l'endroit du Parti libéral.



Françoise David

Luck Mervil

Amir Khadir

L'autre lucidité

16 personnalités
de gauche
rétorquent
au manifeste
Pour un Québec
lucide

ANTOINE ROBITAILLE

«*Nous croyons nous aussi faire preuve de lucidité*». Par cette phrase, 16 personnalités bien connues de divers courants de gauche — Françoise David, Amir Khadir, Luck Mervil en tête — ouvrent leur manifeste *Pour un Québec solidaire*, dont nous publions aujourd'hui de larges extraits.

Il s'agit évidemment d'une réplique au manifeste *Pour un Québec lucide* de Lucien Bouchard, Joseph Facal, André Pratte et compagnie, publié le 19 octobre après une importante conférence de presse. Ce document avait été accueilli avec joie par le premier ministre Jean Charest ainsi que par le chef de l'ADQ Mario Dumont, lequel avait carrément invité ses signataires à joindre ses rangs.

Pour Amir Khadir, médecin et porte parole de l'Union des forces progressiste (UFP), les signataires du manifeste des «solidaires» (www.pourun-quebecsolidaire.info) ont tenu à répondre «à l'appel de M. Bouchard qui, après tout, avait souhaité un débat».

VOIR PAGE A 10: LUCIDITÉ

■ Des extraits du manifeste *Pour un Québec solidaire*, en page A 9

SYRIE

Le conseil de
sécurité adopte une
résolution révisée

■ À lire en page A 7



KEVIN LAMARQUE REUTERS
George W. Bush et le juge fédéral Samuel Alito qui a été nommé hier à la Cour suprême.

COUR SUPRÊME

Bush nomme le très conservateur juge Alito

Un choix inutilement
provocateur, selon
les démocrates

Le président américain George W. Bush a nommé hier le juge fédéral Samuel Alito au poste laissé vacant par Sandra O'Connor à la Cour suprême des États-Unis.

Cette nomination d'un juge très qualifié et considéré très conservateur devrait apaiser l'aile conservatrice du parti républicain, qui s'était vivement opposée au premier choix du président, portant sur sa conseiller juridique sans expérience de la magistrature, Harriet Miers.

«*Ce candidat réunit les critères les plus élevés d'excellence*», a déclaré leur chef de file au Sénat, Bill Frist. En même temps, elle pourrait déclencher une passe

VOIR PAGE A 10: JUGE

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 9
Avis publics.....	B 6	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 7
Décès.....	B 5	Mots croisés.....	B 5
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 6
Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 7

Le policier inventeur

Pierre Renaud a créé un jeu
qui permet aux enfants d'apprendre
l'orthographe tout en s'amusant



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Renaud atablé devant le jeu Récréation qu'il a mis au point.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Y a-t-il un lien entre criminalité et participe passé? Le policier Pierre Renaud, membre de l'équipe des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, a créé cette drôle d'association malgré lui... Comment? En inventant pour son fiston un jeu de société destiné à lui apprendre à lire.

«*Je ne suis pas tellement conventionnel comme policier, non?*», demande M. Renaud, venu nous rencontrer récemment, non pas pour causer délinquance, drogue et taux de criminalité, mais plutôt pour présenter le fruit d'une belle folie, le jeu Récréation, entièrement conçu par le paternel pour donner un coup de pouce à son garçon au moment où il découvrait les joies — et les difficultés! — de la lecture.

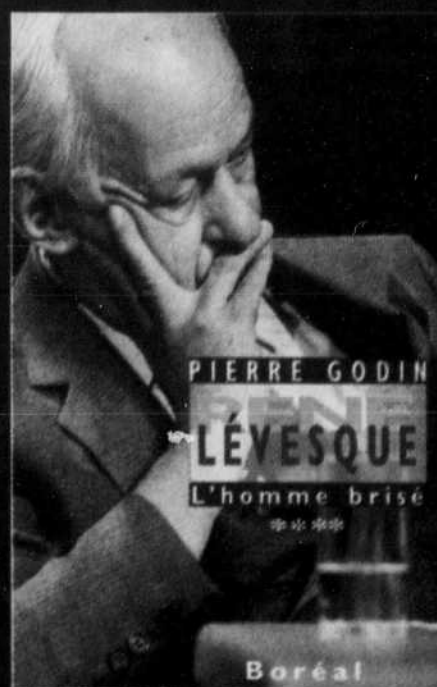
Il y a trois ans, alors que les six ans de son fils commandaient un plongeon dans le b-a-ba de l'apprentissage de la lecture, Pierre Renaud a dû se frotter aux étiquettes-mots — ces petits cartons abondamment utilisés dans les classes de première année avec un mot d'un côté et son illustration de l'autre — tous les soirs, à la faveur des devoirs et des leçons. L'opération ne soulevait toutefois pas tellement d'enthousiasme...

«*L'école nous demandait de nous impliquer dans les travaux de notre enfant, et en m'y mettant, je me suis rendu compte qu'on faisait les leçons parce qu'il fallait le faire, mais il n'y avait pas tellement d'intérêt, pas de plaisir!*», se rappelle M. Renaud. Qu'à cela ne tienne: un grand carton, quelques crayons et une pincée d'imagination allaient faire le travail et donner naissance à une première version du jeu Récréation.

Sur un parcours composé de chacune des lettres de l'alphabet, les pions déambulent dans le but d'atteindre le plus rapidement possible la cible finale qu'est le parc

«C'était
une folle
aventure,
mais je me
suis lancé!»

LE DERNIER VOLET D'UNE GRANDE BIOGRAPHIE



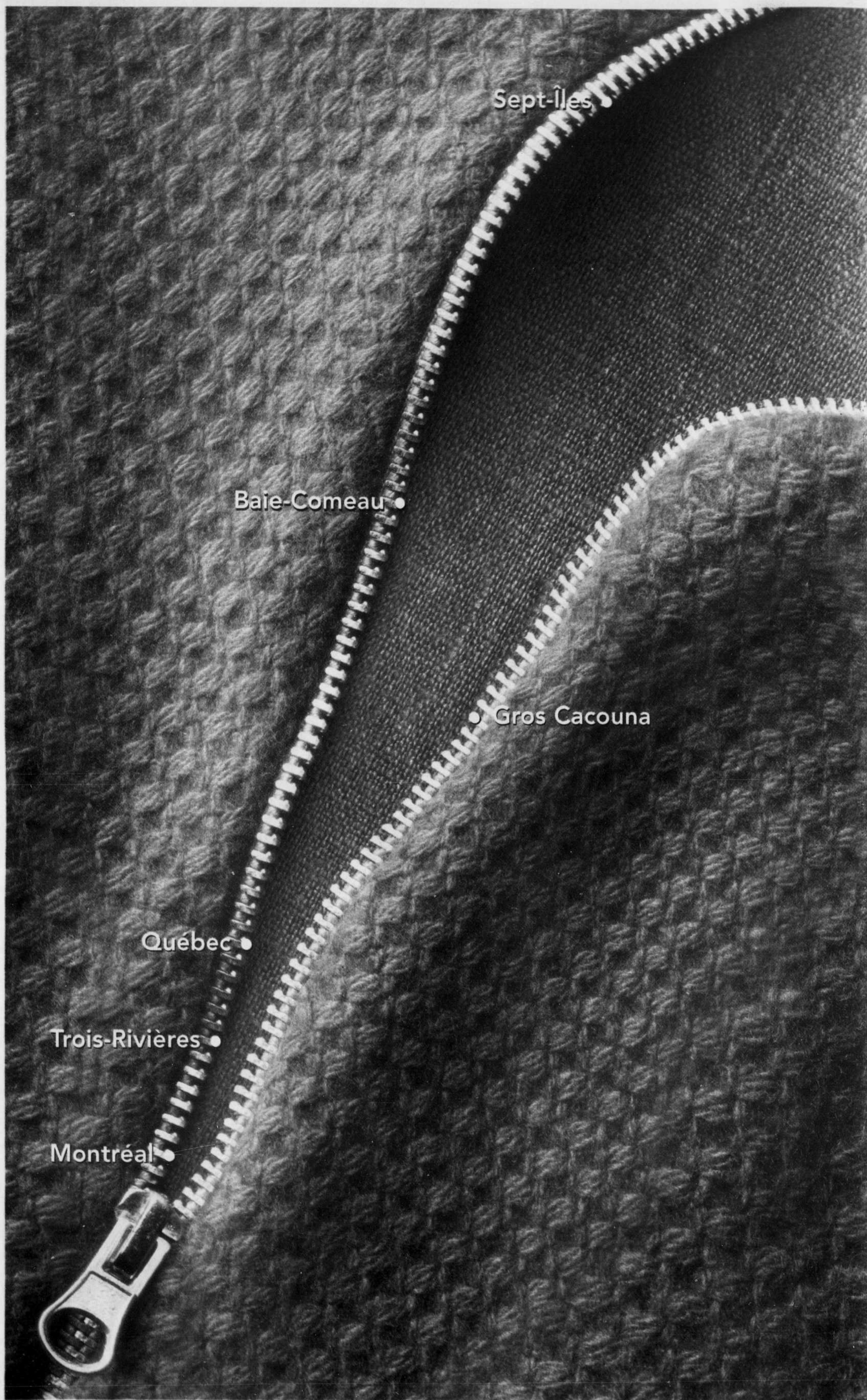
Le portrait fascinant d'un homme qui a
su se faire aimer des Québécois

BIOGRAPHIE
612 PAGES • 32,95 \$

Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

VOIR PAGE A 10: POLICIER



LE FLEUVE COULE DANS NOS VIES

La majorité des produits que vous utilisez quotidiennement transitent par navire.

www.LeSaint-Laurent.com

Transports
Québec 



INDUSTRIE MARITIME
DU QUÉBEC

POLITIQUE

MUSIQUES ET VOIX

lundi au vendredi
22:00 à 23:00

• 100,3 fm Sherbrooke • 89,9 fm Trois-Rivières



Michel David

On verra

À entendre le point de presse de Benoît Pelletier, dimanche matin à Québec, on avait l'impression d'un voyage dans le temps, à l'époque où son lointain prédécesseur aux Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, avait commencé à énoncer les conditions sous lesquelles le Québec pourrait adhérer à la constitution de 1982.

Certes, les «conditions gagnantes» d'une reprise des négociations ne sont pas encore réunies, mais M. Pelletier semblait dire qu'on pourrait l'envisager au cours d'un deuxième mandat libéral.

Quand est venu son tour de s'adresser aux journalistes, le premier ministre Charest s'est empressé de dissiper tout malentendu. «On n'en est pas là. Le jour où on sera prêt à une nouvelle ronde constitutionnelle, on le fera. Quand? Je ne sais pas, on verra ce jour-là.»

Chat échaudé craint l'eau froide. M. Charest a déjà suffisamment de mal à convaincre la population, y compris les militants libéraux, qu'il tient ses promesses sans prendre un autre engagement aussi hasardeux.

Dimanche, M. Pelletier a insisté sur la nécessité d'introduire le principe de flexibilité ou d'asymétrie dans la constitution, mais le rapport qu'il a signé en 2001, qui constitue jusqu'à nouvel ordre la politique officielle du gouvernement Charest, contient une liste de dix autres changements spécifiques qu'il souhaite voir apporter.

On y retrouve non seulement les cinq conditions de l'accord du lac Meech, dont la reconnaissance de la spécificité québécoise, mais également la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, l'enchaînement du principe de la «convivialité fédérale», fondé sur le respect des compétences de deux paliers de gouvernement, de même qu'une réforme du sénat.

Poser la question afin de savoir s'il y a l'ombre d'une volonté de ressasser ces questions à Ottawa et dans le reste du Canada, c'est y répondre. M. Pelletier, qui a encore fait un brillant exposé sur le fédéralisme idéal devant les députés au conseil général du PLQ, ne le sait que trop.

Les libéraux ne demandent pas mieux que de faire porter les prochaines élections sur la souveraineté, mais ils ne peuvent pas se permettre de placer les électeurs devant l'obligation de choisir entre cette dernière et le statu quo constitutionnel.

Il faut reconnaître que M. Charest fait de louables efforts pour démontrer les mérites de ce que Daniel Johnson appelait jadis le «statu quo qui bouge», mais il suffit qu'un Jean Lapierre ouvre la bouche pour ruiner des mois de travail.

Le ministre des Transports est vraiment impayable. Après les promesses fallacieuses qui ont précédé les deux premiers référendums sur la souveraineté, y a-t-il quelqu'un au Québec qui peut sérieusement croire qu'un gouvernement libéral majoritaire à Ottawa rouvrirait le dossier constitutionnel?

Le grand argument en faveur du fédéralisme qu'on fait valoir ces jours-ci est la multiplication des ententes Québec-Ottawa dans une foule de domaines. M. Charest s'enorgueillit d'en avoir signé 149 totalisant 12 milliards depuis deux ans et demi, la dernière et non la moindre étant celle qui concerne les garderies. À défaut de modifier la constitution, il entend changer les «façons de faire».

Comme l'a souligné Louis Bernard, toutes ces ententes permettent surtout de mesurer l'étroitesse de la marge de manœuvre du Québec au sein de la fédération. Bien entendu, il ne s'agit jamais d'ententes qui touchent les juridictions fédérales. Si le Québec doit continuellement négocier avec Ottawa pour agir dans ses propres champs de compétence, où est la liberté dont M. Charest parlait dimanche?

La semaine dernière, on a encore célébré comme une grande victoire une entente qui empêchera Ottawa de se mettre le nez dans les services de garde. Autrement dit, le respect des compétences provinciales est devenu l'exception à la règle. On est très loin de la «convivialité» dont M. Pelletier parlait dans son rapport.

Loin de démontrer que le fédéralisme canadien évolue dans une direction favorable aux aspirations du Québec, comme le prétend le gouvernement, ces ententes à caractère défensif sont autant de preuves du contraire.

M. Charest a prononcé un très bon discours à l'occasion du dixième anniversaire du référendum du 30 octobre 1995. La comparaison avec Robert Bourassa était juste, mais elle a ses limites. En réalité, M. Bourassa croyait moins aux vertus du fédéralisme qu'il n'avait peur de la souveraineté. Le Canada ne lui inspirait pas d'émotion particulière. M. Charest, lui, y adhère profondément. Quand il a dit souhaiter ne plus jamais vivre un pareil déchirement, il le pensait sincèrement.

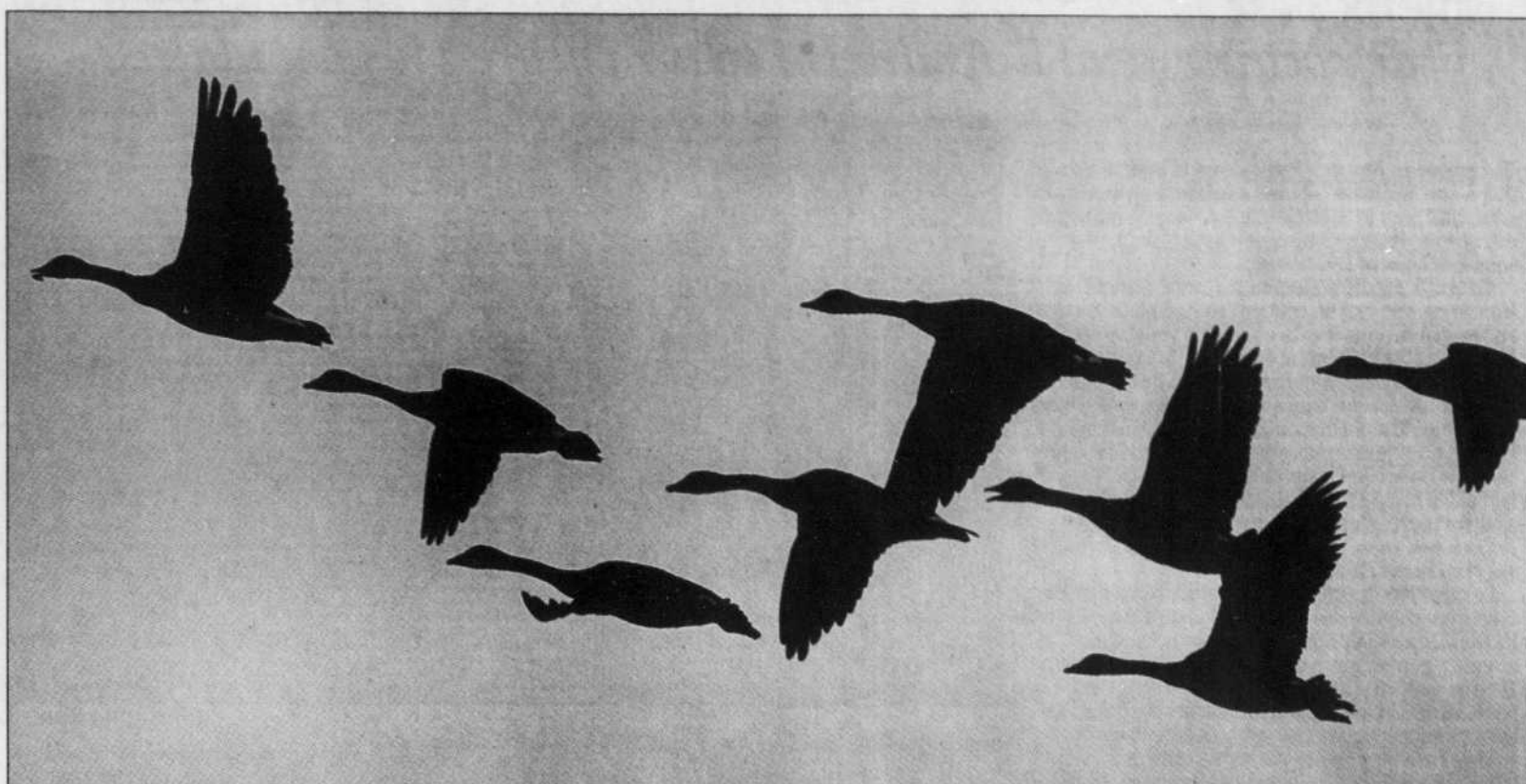
Il a été beaucoup moins convaincant en conférence de presse. Il ne voit qu'une propagande insultante dans la suggestion que le référendum de 1995 ait pu être «volé». À titre de premier ministre du Québec, il a pourtant la responsabilité de veiller au respect de la démocratie québécoise. Trouve-t-il normal que les règles habituelles aient été suspendues à la veille du référendum pour créer instantanément de nouveaux citoyens canadiens, qui allaient s'empresser de témoigner leur reconnaissance à leur nouveau pays en votant NON?

Le premier ministre a donné un prétexte totalement incongru pour refuser de répondre à la question d'André Boisclair, qui lui avait demandé s'il tolérerait qu'Ottawa utilise encore une fois de «l'argent sale», s'il devait y avoir un troisième référendum.

Peu importe le statut de M. Boisclair, les Québécois ont le droit de savoir si leur premier ministre juge acceptable que les lois adoptées par l'Assemblée nationale soient bafouées comme elles l'ont été en 1995. Qui ne dit mot consent, paraît-il.

Remarque, s'il doit y avoir un troisième référendum, c'est que M. Charest ne sera plus premier ministre. Alors pourquoi se compromettre, n'est-ce pas? C'est comme pour le renouvellement de la constitution: on verra.

mdavid@ledevoir.com



SHAUN BEST REUTERS

Quelque 28 canards sauvages, des animaux réputés pour leur sensibilité aux nombreux virus de la grippe, se sont avérés porteurs d'anticorps de l'influenza aviaire de type H5.

Des cas de grippe aviaire au Québec

■ Il n'y a pas lieu de s'alarmer, disent les autorités.

■ On ne sait pas encore s'il s'agit ou non du virus H5N1.

Pour la première fois au Québec, le virus de la grippe aviaire vient d'être découvert dans des colonies d'oiseaux migrateurs. Une situation tout à fait normale, ont fait savoir hier des spécialistes du réseau de surveillance de la maladie qui n'envisagent pas dans un avenir proche l'éclosion d'une souche dévastatrice comme cela a été le cas en Asie.

FABIEN DEGLISE

Après les discours alarmistes, la mise au point. Malgré la présence de plusieurs cas de grippe aviaire sur le territoire québécois, identifiés récemment, pour la première fois et sans surprise, dans des colonies d'oiseaux sauvages, les risques d'une épidémie qui pourrait atteindre les élevages de volailles domestiques ou pire les humains demeurent toujours très minces, ont rappelé hier les autorités sanitaires canadienne et québécoise lors d'une conférence de presse tenue à Québec.

«Les écloisons récentes [de grippe aviaire] en Asie et en Europe ont bien illustré le risque associé aux couloirs de migration des oiseaux, a expliqué Martine Dubuc de l'Institut national de santé animale, relevant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces oiseaux sauvages sont des réservoirs importants d'influenza aviaire. Mais jusqu'à maintenant, aucun cas n'a été identifié dans les élevages de volailles domestiques ici.»

Dans le cadre d'un programme pancanadien de surveillance de la grippe aviaire, ce type d'influenza vient d'être repéré au Québec, principalement dans la région du lac Saint-Pierre. Là, 28 canards sauvages, des animaux réputés pour leur sensibilité aux nombreux virus de la grippe, se sont avérés porteurs d'anticorps de l'influenza aviaire de type H5.

Des tests supplémentaires sont actuellement en cours dans les laboratoires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à Winnipeg afin de déterminer si cette souche est de type H5N1, comme celle qui est apparue dans les dernières années en Asie et nouvellement en Europe. Les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

Au total, dans les régions de l'île Verte, du lac Saint-Pierre et de Nicolet, 782 analyses ont été effectuées sur des oiseaux vivants et en santé dans le cadre d'un programme de surveillance coordonné par le Centre canadien coopératif de la santé de la faune. Près de 97 % des volatiles dont les déjections ont été passées au crible ont révélé aux enquêteurs une condition physique exempte du virus de la grippe aviaire. «Ce portrait était prévisible, a commenté Judith Bossé de l'ACIA lors de cette conférence de presse diffusée par téléphone. La prévalence de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages se situe d'ordinaire entre 0 et 7,4 %. Et ce, depuis toujours. Les résultats que nous avons obtenus se trouvent dans cette plage de valeur.»

Outre les 28 cas québécois, 5 autres oiseaux se sont révélés porteurs de la souche de la grippe aviaire de type H5 au Manitoba, ont expliqué les responsables de la surveillance de ce virus au pays. D'un océan à l'autre, l'analyse a touché 4800 canards sauvages. Les résultats sont attendus dans plusieurs autres provinces. Pour le moment, l'absence de mortalité ou de maladie chez les oiseaux testés positifs ne laisse pas présager l'éclosion d'une souche virale dévastatrice comme ailleurs dans le monde, selon les spécialistes.

Pas d'inquiétude

Le bilan sanitaire induit par ce programme de surveillance n'a rien de préoccupant, selon Horacio Arruda, directeur de la protection de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. «Cette découverte du virus H5 est dans les limites de l'attendu, a-t-il déclaré. Ce phénomène ne re-

présente pas un risque plus élevé pour la santé humaine au Québec comme au Canada.»

Les craintes alimentées dans les derniers mois par les épidémies de grippe aviaire en Asie, tout comme la découverte du virus dans des élevages en Europe, ne sont pas justifiées, estime le médecin, le contexte sanitaire des pays asiatiques n'étant pas celui qui prévaut de ce côté de l'océan. De plus, «même si la souche était confirmée de type H5N1, le risque qu'un humain contracte la maladie d'un oiseau sauvage est très faible», a-t-il ajouté.

Même son de cloche du côté du MAPAQ qui, hier, a tenu à rassurer la population sur l'état de santé des élevages du Québec. Des centaines de tests ont été effectués dans les fermes des régions où les canards infectés ont été découverts, sans apparition de cas positifs au H5, a expliqué le ministre. Par ailleurs, le monde agricole est désormais sous surveillance par l'entremise entre autres des médecins vétérinaires chargés d'alerter les autorités sur toutes les morts suspectes d'animaux auxquelles ils pourraient être confrontés. La grippe aviaire est une maladie à déclaration obligatoire.

«La viande mise en marché est soumise à des inspections rigoureuses qui garantissent son innocuité», a rappelé Jocelyn Cantin, sous-ministre adjoint à l'alimentation au MAPAQ, afin de prévenir tout mouvement de panique qui pourrait mettre en péril l'industrie de la volaille ou même celle des œufs.

Le virus de la grippe aviaire ne se transmet pas par l'intermédiaire d'une cuisse de poulet ou d'une omelette western. Qui plus est, la manipulation adéquate des aliments (comprendre: une conservation à moins de 4 degrés et une cuisson au dessus de 77 degrés) détruit tous les pathogènes présents dans une viande. «Ces mesures d'hygiène habituelles permettent de diminuer les risques pour la santé» et ce, quelle que soit la peur qui pourrait animer la population, a conclu M. Arruda.

Le Devoir

Bernard Landry se joint au cabinet Lapointe Rosenstein

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'ex-premier ministre du Québec, Bernard Landry, vient de se joindre au cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein, de Montréal.

Il agira à titre de conseiller stratégique, une tâche qui l'occupera une journée par semaine, a précisé hier M. Howard Dermer, associé directeur du cabinet. M. Landry ne portera pas le titre d'avocat ou d'associé puisqu'il n'est plus membre du Barreau. L'ancien chef du Parti québécois pourrait toutefois entreprendre des démarches pour le redevenir, a mentionné M. Dermer.

«Son approche stratégique et sa connaissance du monde économique va aider nos clients», a dit M. Dermer. «Il va attirer des partenaires et des opportunités pour nos clients et créer des synergies.»

Pour M. Landry, il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources puisqu'il a travaillé,

en tant qu'avocat, pour Lapointe Rosenstein de 1969 à 1976, quittant cette position cette année-là pour se consacrer entièrement à la politique. Il est le seul homme politique à l'emploi du cabinet à l'heure actuelle. Par contre, l'ancien ministre libéral Yves Séguin



Bernard Landry

avait travaillé pour Lapointe Rosenstein pendant plusieurs années après son départ du cabinet du gouvernement Bourassa.

Fondé en 1966, Lapointe Rosenstein, qui réunit près d'une soixantaine d'avocats, est spécialisé dans le droit des affaires.

Par ailleurs, Bernard Landry livrera son premier cours à l'École des sciences de la gestion à l'UQAM en janvier prochain. Il donnera un cours sur la gestion internationale, à des étudiants du premier cycle, les lundis soirs de 18h à 21h, a-t-on précisé à l'UQAM.

Le Devoir



Monique Laurin

La CUISINE de tante Aline

Les livres de recettes ont la cote.

En vente dans toutes les librairies

GUÉRIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

ROLEX
Day-Date
Or jaune 18 carats

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

L'énigme reste entière

Enjeux pose la question: pourquoi l'épisode sur la consommation de cocaïne rend-il André Boisclair encore plus populaire?

PAUL CAUCHON

L'émission *Enjeux* à Radio-Canada fait face ce soir à une véritable énigme: comment expliquer, en effet, que plus la controverse sur la consommation de cocaïne d'André Boisclair s'approfondit, plus les sondages lui sont favorables?

Ce grand paradoxe ne sera pas réglé durant l'émission de ce soir, qui ne contient pas non plus de nouvelles révélations sur le candidat vedette du PQ. Mais il semble clairement établi que la tolérance des Québécois envers la consommation de cocaïne de M. Boisclair est étonnante. Selon *Enjeux*, tout se passe comme si la population n'appréciait pas vraiment la façon dont les médias ont fouillé dans le passé du candidat Boisclair. La journaliste Chantal Hébert parle d'ailleurs de la «sympathie pour le pourchassé», ajoutant toutefois que «la sympathie c'est dangereux pour un politicien, parce que c'est proche de la pitié et que c'est l'inverse du respect».

Le journaliste Raymond St-Pierre et le réalisateur Pier Gagné ont suivi André Boisclair dans ses activités publiques au cours des dernières semaines. Le principal intéressé a cependant refusé toute entrevue à *Enjeux*. L'équipe de Radio-Canada tente donc de comprendre le phénomène en parlant à des journalistes et à des spécialistes, puisque les politiciens refusent de se mouiller.

Mais l'ancien ministre péquiste Jean-François Bertrand, qui a déjà révélé sa propre dépendance à la cocaïne par le passé, soutient que «l'important pour les gens ce n'est pas qu'André Boisclair soit gai ou qu'il ait pris de la coke, l'important c'est qu'il soit franc, transparent, honnête», une franchise que justement plusieurs mettent actuellement en doute chez André Boisclair, selon l'émission.

Tous les journalistes interviewés par *Enjeux* font

André Boisclair a refusé toute entrevue à l'équipe d'*Enjeux*.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

d'ailleurs valoir que les questions qui ont été posées à André Boisclair devaient être posées, et toutes les réponses n'ont pas été obtenues, entre autres le rythme exact de la consommation de cocaïne et la façon dont il s'approvisionnait. Alain Gravel, animateur d'*Enjeux* et actuel président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, concluait hier

que «ce n'est pas notre travail, comme journaliste, de mettre le frein», que ça plaise ou non à la population.

Enjeux/L'énigme André Boisclair, Radio-Canada, ce soir à 21h.

Le Devoir

Scandale des commandites

Claude Dauphin doit s'expliquer, dit la SSJB

MARIE-PIERRE PAQUIN-BOUTIN

Alors que le rapport Gomery est déposé ce matin, la Société Saint-Jean Baptiste (SSJB) demande à Claude Dauphin, candidat à la mairie de l'arrondissement de Lachine, de rendre des comptes sur sa gestion d'Option Canada.

«On a vu toutes sortes de gens défilier à la commission Gomery qui ne se souvenaient de rien, alors on trouve inquiétant que M. Dauphin dise n'avoir aucun souvenir des 4,8 millions qu'il a gérés alors qu'il était l'un des administrateurs d'Option Canada», plaide le président de la SSJB, Jean Dorion.

Claude Dauphin fut, de 1995 à 1996, président d'Option Canada, un organisme dont le rôle durant la campagne référendaire a fait l'objet d'enquêtes du directeur général des élections du Québec et du vérificateur général du Canada.

Créé peu avant le référendum, Option Canada avait reçu une subvention de 4,8 millions de dollars pris à même les budgets de Patrimoine Canada pour la promotion des langues officielles. M. Dauphin avait à l'époque déclaré aux enquêteurs n'avoir jamais vu un seul chèque d'Option Canada dont il était l'un des co-signataires.

«Il n'a jamais rendu de comptes à ce sujet, alors il est tout à fait justifié de demander qu'il le fasse aujourd'hui à titre de candidat aux élections municipales», commente Jean Dorion.

M. Dauphin a fait savoir hier par son attaché de presse qu'il n'avait rien de plus à ajouter aux explications qu'il avait déjà données au sujet de cette «vieille histoire qui est derrière lui».

Le Devoir

PLUS EMBALLANT

Régime québécois d'assurance parentale

+ généreux

Prestations **plus élevées**

+ souple

Choix entre **deux options** quant à la durée du congé

+ accessible

Pour les **travailleurs autonomes** comme pour les salariés

+ pour le père

Prestations **réservées au papa**

Vous voulez en savoir plus sur le nouveau régime québécois d'assurance parentale qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006?

Rendez-vous au
www.rqap.gouv.qc.ca

ou

Composez le
1 888 610-7727 (RQAP)

Le Régime québécois d'assurance parentale vise à faciliter la conciliation travail-famille. Il constitue un choix de société dont nous pouvons être fiers.

Emploi
et Solidarité sociale
Québec

SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Geary, Timothy G.*
INSTITUT DE PARASITOLOGIE
Pfizer Animal Health, Michigan, É.-U.

Kimmins, Sarah
ZOOTECHE
Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire, Université Louis Pasteur, Strasbourg, France

Weiler, Hope A.
ÉCOLE DE DIÉTÉTIQUE ET DE NUTRITION HUMAINE
University of Manitoba

GÉNIE

Dimitrakopoulos, Roussos G.*
GÉNIE DES MINES, DES MÉTAUX ET DES MATÉRIAUX
W.H. Bryan Mining Geology Research Centre, University of Queensland, Australie

Pierre, Christophe
GÉNIE MÉCANIQUE
University of Michigan, É.-U.

Tufenkji, Nathalie
GÉNIE CHIMIQUE
Yale University, É.-U.

DROIT

Piper, S. Tina
DROIT
University of Oxford, R.-U.

SCIENCES

Bourqui, Michel
SCIENCES ATMOSPHÉRIQUES ET OCÉANIQUES
Institute for Atmospheric and Climate Science (ETHZ), Switzerland

Cosa, Gonzalo
CHIMIE
University of Texas at Austin, É.-U.

Dasgupta, Keshav
PHYSIQUE
University of Illinois at Urbana-Champaign, É.-U.

Gervais, Guillaume
PHYSIQUE
Columbia University/Princeton University, É.-U.

Holder, Gilbert*
PHYSIQUE
Institute for Advanced Study, Princeton, É.-U.

Loreau, Michel*
BIOLOGIE
Université Pierre et Marie Curie, France

McGill, Brian J.
BIOLOGIE
Michigan State University, É.-U.

Mittermaier, Anthony
CHEMISTRY
University of Toronto

Perepichka, Dmitrii F.
CHIMIE
INRS (Varennes), Université du Québec

Unruh, Jon
GÉOGRAPHIE
Indiana University, É. U.

Wihler, Thomas P.
MATHÉMATIQUES ET STATISTIQUE
University of Minnesota, É.-U.

BIBLIOTHÉCONOMIE

Schmidt, Janine B.
BIBLIOTHÉCONOMIE
University of Queensland, Australie

GESTION

Durnev, Artyom
GESTION
University of Miami, É.-U.

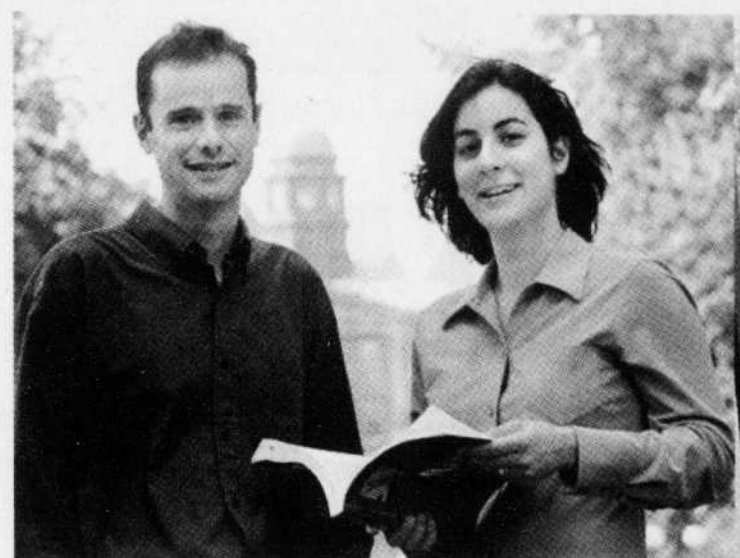
Nain, Amrita
GESTION
University of Michigan

Todd, Peter A.
GESTION
University of Virginia, É.-U.

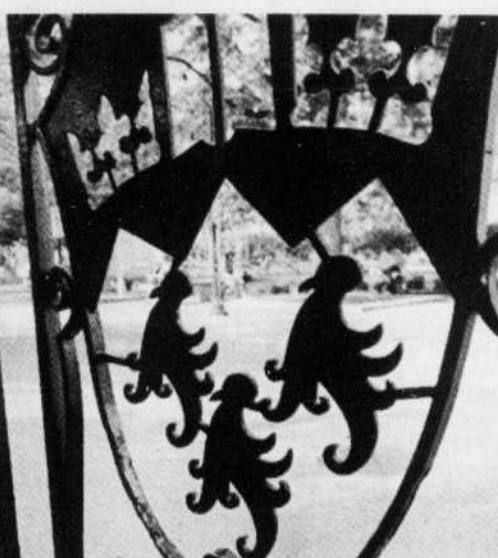
Gens de savoir pour un monde meilleur

Année après année, McGill recrute d'éminents penseurs qui œuvrent au sein d'institutions élitaires aux quatre coins du monde afin de consolider ses forces en enseignement et en recherche. C'est ainsi que 77 professeurs exceptionnels ont joint les rangs de l'Université au cours de la dernière année. Ces derniers figurent parmi plus de 600 nouveaux professeurs - dont

bon nombre sont reconnus comme des chefs de file dans leur secteur d'activité respectif - recrutés par l'Université depuis 2000. McGill se classe constamment parmi les meilleures universités et figure au premier rang des établissements universitaires au Canada en ce qui a trait à la qualité de ses étudiants et à ses activités de recherche.



Enrique García Bengoechea, Nathalie Tufenkji



ARTS

Bélanger, Éric
SCIENCES POLITIQUES
Université de Montréal

Beck, Hans
HISTOIRE
Goethe-Universität, Francfort, Allemagne

Brooks, Leah F.
SCIENCES ÉCONOMIQUES
University of California at Los Angeles, É.-U.

Gualmini, Andrea
LINGUISTIQUE
MIT, É.-U.

Heise, W. Thomas
ANGLAIS
New York University, É.-U.

Kuhonta, Erik
SCIENCES POLITIQUES
Stanford University, É.-U.

Kunimoto, Takashi
SCIENCES ÉCONOMIQUES
Brown University, É.-U.

Leclerc, Catherine
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES
University of Moncton

Manger, Mark S.
SCIENCES POLITIQUES
University of British Columbia

Manoukian, Setrag
INSTITUT D'ÉTUDES ISLAMQUES
Università degli Studi di Milano-Bicocca, Italie

Medani, Khalid Mustafa
SCIENCES POLITIQUES
Oberlin College, Ohio, É.-U.

Mole, Tom S.
ANGLAIS
University of Bristol, R.-U.

Niezen, Ronald Wesley
ANTHROPOLOGIE
Humboldt-Universität zu Berlin, Allemagne; Université McGill

Piper, Andrew K.
ÉTUDES ALLEMANDES
Columbia University, É.-U.

Popescu, Monica
ANGLAIS
University of Pennsylvania, É.-U.

Reisner, Andrew E.
PHILOSOPHIE
Johns Hopkins University, É.-U.

Scholtz, Christa S.
POLITICAL SCIENCE
Princeton University, É.-U.

Schwarz, Bernhard
LINGUISTICS
University of Texas at Austin, É.-U.

Sharp, Hasana E.
PHILOSOPHIE
Pennsylvania State University, É.-U.



Tanja Taivassalo, Tom S. Mole, Christian E. Rocheleau

Shimoyama, Junko
LINGUISTIQUE
University of Texas at Austin, É.-U.

Sinitsyn, Maxim
SCIENCES ÉCONOMIQUES
Northwestern University, É.-U.

Tarnopolsky, Christina H.
SCIENCES POLITIQUES
Harvard University, É.-U.

Thomson, Wendy
ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
Bureau du premier ministre, Gouvernement du R.-U.

Trocmé, Nico
ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
University of Toronto

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

García Bengoechea, Enrique
KINÉSIOLOGIE ET ÉDUCATION PHYSIQUE
Alberta Centre for Active Living, University of Alberta

Grouzet, Frederick M.E.
PSYCHOPÉDAGOGIE ET COUNSELLING
Université d'Ottawa

Guastavino, Catherine
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION
Université McGill

Rassier, Dilson J.E.
KINÉSIOLOGIE ET ÉDUCATION PHYSIQUE
University of Calgary

Shaw, Steven R.
KINÉSIOLOGIE ET ÉDUCATION PHYSIQUE
School District of Greenville County, É.-U.

Taivassalo, Tanja
KINÉSIOLOGIE ET ÉDUCATION PHYSIQUE
University of Texas Southwestern Medical Centre, É.-U.

MÉDECINE

Alda, Martin*
PSYCHIATRIE
Dalhousie University

Chen, Junjian
CHIRURGIE
Division d'épidémiologie moléculaire, National Centre for Toxicology Research, Arkansas, É. U.

Bernatsky, Sasha
MÉDECINE
Université McGill

Buckeridge, David L.*
ÉPIDÉMIOLOGIE, BIostatistique ET SANTÉ AU TRAVAIL
Stanford University, É.-U.

Duffy, Anne A.*
PSYCHIATRIE
University of Ottawa

Gruenheid, Samantha*
MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
University of British Columbia

Lavoie-Tremblay, Mélanie
ÉCOLE DE SCIENCES INFIRMIÈRES
University of Toronto

Limperopoulos, Catherine*
ÉCOLE DE PHYSIOTHÉRAPIE ET D'ERGOTHÉRAPIE NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE
Children's Hospital, Boston, USA

Liu, Shan-Lu
MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
Fred Hutchinson Cancer Research Centre and University of Washington, É.-U.

Lynch, John W.*
ÉPIDÉMIOLOGIE, BIostatistique ET SANTÉ AU TRAVAIL
University of Michigan, É.-U.

Majewski, Jacek A.*
GÉNÉTIQUE HUMAINE
Laboratory of Statistical Genetics, Rockefeller University, É.-U.

McKinney, R. Anne
PHARMACOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE
Universität Zürich, Suisse

Nagar, Bhushan
BIOCHIMIE
University of California at Berkeley, É.-U.

Pack, Christopher C.*
NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE
Harvard Medical School, É.-U.

Pluye, Pierre
MÉDECINE FAMILIALE
Université McGill

Rocheleau, Christian E.
MÉDECINE
University of Pennsylvania, É.-U.

Ruthazer, Edward*
NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE
Cold Spring Harbor Laboratory, É.-U.

Saleh, Maya
MÉDECINE
La Jolla Institute for Allergy and Immunology, É.-U.

Simmonds, Maureen J.
ÉCOLE DE PHYSIOTHÉRAPIE ET D'ERGOTHÉRAPIE
University of Southampton, UK

Tischkowitz, Marc D.K.E.
GÉNÉTIQUE HUMAINE
Great Ormond Street Hospital, London, R. U.

MUSIQUE

Crow, Jonathan
INTERPRÉTATION
Université de Montréal, Orchestre symphonique de Montréal

ÉTUDES RELIGIEUSES

Braitstein, Lara E.
ÉTUDES RELIGIEUSES
Université McGill

NOMINATIONS CONJOINTES

Bennett, Elena M.
SCIENCES DES RESSOURCES NATURELLES
ÉCOLE D'ENVIRONNEMENT DE MCGILL
Centre for Limnology, University of Wisconsin-Madison, É.-U.

Heymann, S. Jody*
ÉPIDÉMIOLOGIE, BIostatistique ET SANTÉ AU TRAVAIL
SCIENCES POLITIQUES
Harvard School of Public Health, USA

Quesnel-Vallée, Amélie
SOCIOLOGIE
ÉPIDÉMIOLOGIE, BIostatistique ET SANTÉ AU TRAVAIL
Duke University, É.-U.

*Chaire de recherche du Canada (CRC), financée par le gouvernement du Canada



McGill

• LES ACTUALITÉS •

Une béquille pour le cœur

Le CUSM évite des greffes en adoptant une pompe qui prend le relais de l'organe malade

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Deux patients du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) dont l'état nécessitait une greffe du cœur ont pu éviter le pire grâce à l'audace de leur chirurgien montréalais. Désireux d'éviter la greffe, le Dr Renzo Cecere a plutôt fait le pari de donner à leur cœur malade une béquille mécanique capable de prendre le relais de leur organe durant sa convalescence, signant là une première au Canada.

Quand le cœur cesse de fonctionner, seule la greffe cardiaque peut sauver le patient. Si le donneur tarde, on lui installe alors temporairement un cœur mécanique en remplacement de l'organe malade. Ça, c'était avant l'arrivée d'un nouveau cœur mécanique capable de travailler de concert avec l'organe malade, le temps que celui-ci reprenne son fonctionnement normal.

Cette technique dite de «relais vers la récupération» révolutionne le traitement de l'insuffisance cardiaque, estime celui qui a été le premier à la pratiquer avec succès au Canada. «C'est un peu comme une béquille», explique le Dr Cecere. Le cœur mécanique prend littéralement le relais pendant que l'organe récupère.

Pour l'instant, cette technique n'est utilisée que chez les patients présentant un choc cardiogénique après une crise cardiaque, une situation qui commande généralement une transplantation. «Lorsqu'il y a un choc, c'est comme si le cœur s'endormait. Avec la nouvelle pompe, on lui donne la chance de se réveiller et de reprendre le boulot», explique le directeur

chirurgical du Programme d'insuffisance cardiaque et de transplantation cardiaque du CUSM.

À terme, il n'est toutefois pas exclu que la technologie puisse être utilisée aussi chez ceux qui souffrent d'une insuffisance cardiaque chronique, croit le Dr Renzo Cecere. «On pourrait implanter des cellules directement dans le cœur pour favoriser sa régénération, un processus rendu possible grâce au travail de relais effectué par le nouveau cœur».

Science-fiction? Pas du tout. Déjà, dans le secret des laboratoires, cette utilisation est bien réelle, assure le chirurgien, qui mise beaucoup sur cette technique pour diminuer le nombre de greffes du cœur au Québec. Celui-ci ne doute d'ailleurs pas que la convivialité et l'efficacité de ce nouvel outil en feront bientôt un incontournable.

D'autant plus que les nouveaux cœurs artificiels — dont l'usage est autorisé au Canada depuis seulement deux semaines — causent moins de dommages au moment de l'implantation que les options antérieures. Ils sont également moins chers (40 000 \$) par comparaison aux cœurs mécaniques dits traditionnels (entre 60 000 et 80 000 \$).

«[Ces cœurs] peuvent être retirés facilement lorsque le cœur du patient a récupéré et la durée de l'intervention chirurgicale est abrégée, passant de deux à trois heures à moins d'une heure, ce qui comporte aussi une réduction du saignement et du risque d'infection», fait valoir le Dr Cecere, qui entend bien utiliser à nouveau cette nouvelle corde à son arc.

Le Devoir

EN BREF

Les professeurs de Louis-Joseph-Papineau dénoncent la violence

Les professeurs et employés de soutien de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Montréal, ont exercé hier leur droit de refus de travailler à la suite d'une agression armée qui s'est produite à l'intérieur de l'établissement, le 19 octobre dernier. Un élève de l'école aurait été attaqué par un autre étudiant à l'aide d'un couteau ou d'une paire de ciseaux. La victime aurait été touchée grièvement à l'abdomen. Par ce moyen de pression, les professeurs et employés de soutien veulent dénoncer le laxisme de la direction qui aurait refusé de contacter le 9-1-1 au moment où les incidents se sont produits. Pendant plus de deux heures, hier, les étudiants ont erré sur les terrains de l'école avant que la direction leur signifie finalement de rentrer à la maison. — PC

Une usine d'épuration portative à Kashechewan

Réserve de Kashechewan — Une usine portative d'épuration des eaux, semblable à celles utilisées par le DART au Sri Lanka et au Pakistan, a commencé à produire de l'eau potable, hier, pour les habitants de la réserve du nord de l'Ontario aux prises avec un grave problème d'eau contaminée. Ce système de traitement de l'eau par osmose inversée, qui peut produire jusqu'à 50 000 litres d'eau par jour à partir de pratiquement n'importe quelle source, devrait pouvoir subvenir aux besoins de la communauté de Kashechewan. C'est toute une pièce d'équipement, a commenté le major Keith Lawrence, commandant du 3^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens (GPRC), en parlant de l'usine de 10 tonnes. Le système a d'abord été acheminé à bord d'un avion Hercules C130 à partir de la base de Trenton, en Ontario, di-

manche, et remorqué depuis l'aéroport jusqu'à une distance de cinq kilomètres de la réserve. Il a été installé tôt hier matin sur la rivière Albany dont il tire l'eau. Six spécialistes militaires, membres du personnel de deux bases des Forces armées canadiennes en Ontario, ont été chargés d'installer et de faire fonctionner ce système sophistiqué, alimenté au diesel. L'eau est pompée dans un réservoir où pourront se servir les résidents qui n'ont pas été obligés de quitter Kashechewan à cause de la contamination de leur eau par la bactérie *E. coli*. Selon le ministère fédéral de la Santé, des tests d'échantillons effectués les 17 et 19 octobre n'ont montré aucune trace de la bactérie potentiellement mortelle. Le major Lawrence, qui a déjà œuvré au Moyen-Orient ainsi qu'au Congo, a raconté avoir déjà vu des gens vivre «des circonstances misérables» au cours de sa carrière mais que le fait de voir des concitoyens canadiens dans une telle situation lui semblait particulièrement troublant. Il a promis que l'équipe de Rangers et de militaires demeurera sur place pour fournir de l'eau potable aussi longtemps que ce sera nécessaire. — PC

James Gabriel veut poursuivre Québec et Ottawa

L'ancien Grand chef du conseil de bande de Kanesatake, James Gabriel songe à poursuivre les gouvernements du Québec et du Canada pour bris de contrat, a révélé hier Radio-Canada. M. Gabriel soutient qu'en cessant de financer la police mohawk de Kanesatake, les deux gouvernements renouent à leur engagement d'assurer la sécurité sur le territoire autochtone. Ottawa et Québec ont décidé le mois dernier de couper les vivres aux forces de l'ordre après avoir investi près de 20 millions de dollars dans ce service depuis 1997. Le chef du conseil de bande, Steven Bonspille s'était pour sa part réjoui de cette décision. — Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec comptait 837 membres de plus en 2005 comparativement à l'année précédente.

Les infirmières peuvent souffler un peu

Le nombre d'infirmières est légèrement en hausse mais la moyenne d'âge reste élevée

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Petit à petit, les effectifs infirmiers au Québec commencent à se remplit. Mais avec une hausse de 1,3 % par rapport à l'an dernier, l'accalmie reste bien fragile, estime la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui s'inquiète du vieillissement de ses membres. «On connaît une accalmie qu'on avait anticipée. Mais il ne faudrait pas se méprendre, ça reste un marché serré», prévient Gyslaine Desrosiers.

Les chiffres rendus publics hier par la Direction de l'exploitation des données corporatives de l'Ordre montrent en effet que le tiers des infirmières ont dépassé le cap des 50 ans. Par comparaison, elles n'étaient que 16,6 % à avoir atteint cet âge en 1992. «Si les infirmières prenaient toutes leur retraite à l'âge de 55 ans, on compterait plus de 10 000 départs en 2006, soit près de 16 % de l'effectif», note l'Ordre dans son bilan.

Heureusement, poursuit le rapport, le groupe des 24 ans et moins reflète le résultat de l'entrée massive des jeunes infirmières sur le marché du travail et gagne ainsi du terrain pour représenter désormais 5,1 % des effectifs. Résultat: l'âge moyen des membres n'a presque pas changé en un an pour atteindre 43,6 ans.

Le hic, c'est qu'entre ces deux générations, l'écart ne cesse de se creuser et l'Ordre ne dispose d'aucun outil pour faire le pont. «On réclame toujours — en vain — un programme de mentorat pour faire le pont entre les générations. On veut que les nouvelles recrues restent dans la profession», fait valoir Mme Desrosiers.

Globalement, au 31 mars 2005, l'effectif inscrit à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) comptait 837 membres de plus que l'année précédente pour un total de 67 792 membres. Cette remontée a notamment été rendue possible grâce au retour de 592 infirmières qui avaient quitté la profession, la plupart pour la retraite, et l'arrivée de 2784 nouvelles recrues.

Les diplômées hors Québec (DHQ) ont elles aussi été plus nombreuses, s'arrogeant 7,1 % des permis émis en 2004-05 alors qu'elles n'en avaient récolté que 5 % en 1995.

Sur le plan de la formation, l'Ordre note une progression constante de la formation académique des infirmières. Pas moins de 60 % d'entre elles indiquent avoir participé à diverses activités de formation continue en 2005. Sur le front universitaire, une avancée est également notée: 44,3 % des infirmières ont indiqué avoir une formation universitaire en 2005 alors qu'elles n'étaient que de 42,4 % à le faire en 1999.

La tiédeur de cette progression a récemment été critiquée par le comité jeunesse de l'OIIQ qui a dénoncé la présence d'un frein à l'accès à l'université dans le réseau de la santé. Mme Desrosiers a elle aussi estimé hier qu'il y avait là matière à amélioration. «Nous devons poursuivre nos efforts pour accroître le nombre d'inscriptions dans les programmes collégiaux et universitaires en soins infirmiers. Nous sommes inquiètes de la capacité d'accueil des universités à cet égard», a soutenu la présidente de l'OIIQ.

Le Devoir

Manquements à l'éthique

Guy Bertrand fait son mea culpa

Le comité de discipline du Barreau décidera de la sanction à imposer à l'avocat

MARTIN OUELLET

Québec — L'avocat Guy Bertrand a reconnu hier devant ses pairs avoir «manqué de modération» dans ses propos tenus à l'endroit de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Léon Mugesera.

Devant le comité de discipline du Barreau du Québec, au Palais de justice de Québec, le procureur a admis avoir enfreint le code de déontologie de sa profession lui imposant de «soutenir l'autorité des tribunaux, et de ne pas nuire par ses déclarations à une cause pendante devant le tribunal».

«J'ai commis une erreur. Je suis allé trop loin», a commenté, contrit, M. Bertrand lors d'un point de presse.

Composé de trois membres, le comité devra maintenant déterminer la sanction qui sera imposée à l'avocat Bertrand, une sanction pouvant aller d'une simple réprimande ou une amende, jusqu'à la suspension temporaire ou définitive.

«C'est du cas par cas, il n'y a pas de sanction prédéterminée», a fait savoir la porte-parole du Barreau, Sylvie Berthiaume.

Les faits reprochés remontent au mois de novembre 2004, lorsque M^{re} Bertrand, dans un ultime recours devant la Cour suprême pour empêcher l'expulsion de Léon Mugesera vers le Rwanda, a mis en doute l'intégrité du plus haut tribunal du pays.

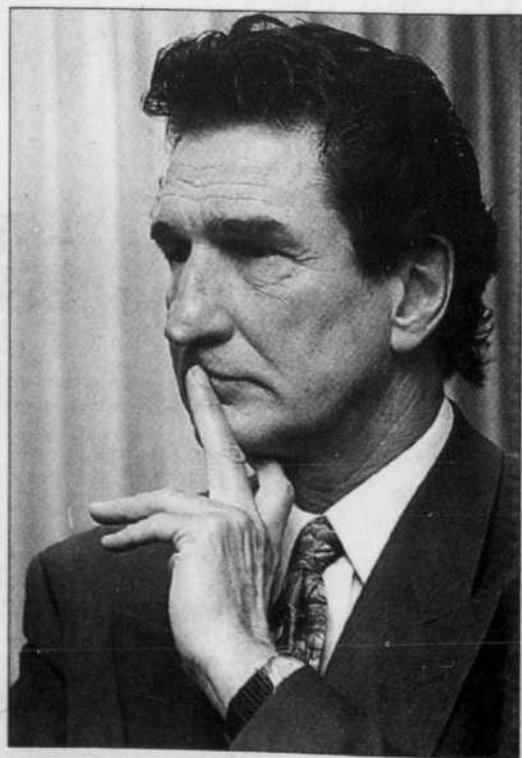
L'avocat de Québec avait réclamé purement et simplement un arrêt des procédures, laissant entendre que le Congrès juif canadien avait exercé son influence sur la cour en faveur de l'expulsion de M. Mugesera, un ancien politicien radical rwandais soupçonné d'avoir incité à la haine et au génocide.

M^{re} Bertrand en voulait pour preuve la nomination par le ministre de la Justice, Irwin Cotler, un juif, de la juge Rosalie Abella.

Or, faisait remarquer l'avocat, le mari de Mme Abella est un ancien dirigeant du Congrès juif qui avait écrit à l'ancien ministre de l'Immigration Denis Coderre pour l'exhorter à continuer les procédures d'expulsion de M. Mugesera.

Pourtant, la juge Abella s'était d'elle-même récusée du dossier, deux mois avant que l'affaire Mugesera ne soit entendue.

Non seulement M^{re} Bertrand a perdu sa cause, mais il a aussi essuyé le 28 juin 2005 un blâme sévère



M^{re} Guy Bertrand

TÉLÉ-QUÉBEC

de la Cour suprême, qui estimait «dépourvue de tout mérite» et à fortes connotations «antisémites» la thèse défendue par l'avocat.

Le plaideur bien connu n'en était pas à son dernier revers puisque le 16 août dernier, le syndic du Barreau déposait une plainte devant le comité de discipline relativement à cette affaire.

Le comité entendra les arguments de M^{re} Bertrand au moins jusqu'à demain, voire vendredi.

En plus de plaider coupable à l'infraction reprochée, l'avocat Bertrand a fait entendre pour sa défense, hier, les membres de la famille Mugesera.

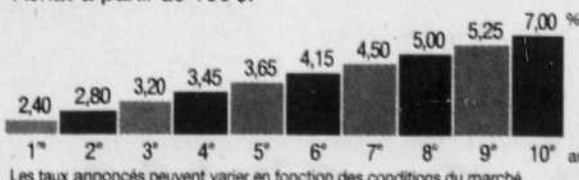
Presse canadienne

L'épargne fait le bonheur:

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

LE MONDE

Libby devant la justice jeudi

Joseph Wilson réclame la tête de Karl Rove

Washington — L'ancien chef de cabinet du vice-président Dick Cheney comparaitra jeudi devant la justice américaine pour la lecture de son acte d'accusation dans l'affaire de la divulgation de l'identité de l'agent secret Valerie Plame.

Lewis Libby a démissionné vendredi dernier dès l'annonce de son inculpation pour entrave à la justice, parjure et faux témoignage. Il devrait plaider non coupable. Cheney l'a remplacé hier par son conseiller David Addington. John Hannah a par ailleurs été nommé au poste de conseiller à la sécurité nationale qu'occupait également Libby, unique membre de l'équipe du vice-président pour suivi dans l'affaire Plame.

Cheney lui-même et d'autres membres de ses services, dont Addington, sont en revanche cités dans l'acte d'inculpation, selon lequel ils auraient eu des discussions avec Libby au sujet de Plame et de la stratégie à adopter à l'égard de la presse.

Jeudi, le juge fédéral désigné pour étudier son dossier, Reggie Walton, pourrait également fixer la date du procès.

L'ancien ambassadeur américain Joseph Wilson, époux de Valerie Plame, a réclaté hier le licenciement du principal conseiller politique de la Maison-Blanche, Karl Rove.

Opposant à la guerre en Irak, M. Wilson, a estimé que ce conseiller, Karl Rove, devrait rendre des comptes pour le rôle qu'il aurait joué dans des révélations sur l'identité de son épouse, Valerie Plame, ayant fait l'objet de fuites aux médias.

«Les Américains [...] devraient tous être révoltés d'une telle conduite aux plus hauts échelons du gouvernement», a déclaré M. Wilson devant la presse, à Washington. «Je ne crois pas que M. Rove devrait être autorisé à présenter sa démission. Je crois qu'il devrait être licencié», a ajouté l'ancien diplomate.

Depuis que cette affaire a éclaté en 2003, M. Wilson soutient que l'identité de sa femme a été délibérément révélée par la Maison-Blanche, pour le discréditer. Il avait révélé que certains des arguments avancés par M. Bush pour justifier la guerre en Irak étaient non fondés.

Le procureur spécial chargé d'enquêter sur les fuites, Patrick Fitzgerald, a obtenu vendredi l'inculpation du directeur de cabinet du vice-président américain Dick Cheney, Lewis Libby, dans cette affaire. Mais il n'a retenu pour le moment aucune charge contre M. Rove, l'enquête se poursuivant pour déterminer s'il a enfreint la loi.

Agence France-Presse et Reuters

Quatre jours d'émeute dans le nord de Paris

Sarkozy est accusé de jeter de l'huile sur le feu

Clichy-sous-Bois — Les émeutes urbaines qui ont lieu depuis quatre jours dans le nord de Paris ont pris une tournure politique hier, le Parti socialiste accusant le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, d'attiser le feu sur le sujet sensible des banlieues.

Trois jeunes, sur les 13 interpellés vendredi soir au plus fort des émeutes à Clichy-sous-Bois — l'une des villes les plus pauvres de la région parisienne —, ont été condamnés hier à une peine sévère, huit mois de prison dont deux mois fermes, pour violences sur des policiers. Eux nient les faits.

Le décès, jeudi, de deux adolescents issus de l'immigration, morts électrocutés dans un transformateur où ils s'étaient réfugiés, avait déclenché la colère de dizaines de jeunes de la ville.

Selon la rumeur, encore alimentée par un témoin cité hier dans le quotidien populaire *Le Parisien*, les adolescents voulaient échapper à la police. M. Sarkozy a multiplié les déclarations martiales, promettant de «débarrasser» la France des



Nicolas Sarkozy

«voyous». Il a encore prôné dimanche soir la «tolérance zéro» face aux violences urbaines.

Un discours qui résonne mal dans les cités sensibles dont la vie rime souvent avec violence, viols, échec scolaire, chômage, racisme et «descentes» de police.

Agence France-Presse

RDC: Offensive contre les rebelles

Katwaeguru — Des soldats congolais et des Casques bleus ont ouvert le feu hier sur des bases rebelles dans une vaste réserve naturelle de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) afin d'en déloger des combattants censés avoir quitté les lieux depuis un mois.

Les autorités congolaises, appuyées par l'ONU, ont lancé dans le parc national des Virunga une offensive d'une durée prévue de cinq jours, qui a entraîné pour l'heure la reddition d'une quinzaine de rebelles. Elle s'appuie sur des hélicoptères de combat de l'ONU et des véhicules blindés.

Les soldats ont incendié des cases dans plusieurs camps rebelles apparemment abandonnés dans le parc, un site protégé abritant différents types d'écosystèmes: marécages, savane, steppe, montagnes et plaines de lave où l'on trouve encore des gorilles, espèce menacée.

«Cette opération vise à sécuriser le parc des Virunga, dont il est établi qu'il sert de base logistique et d'entraînement pour les milices, notamment pour les rebelles rwan-

dais», a déclaré le colonel Mayank Awasthi, porte-parole de la mission de l'ONU en RDC.

Selon Awasthi, 500 soldats de l'ONU et 2000 membres de l'armée congolaise participent à cette opération qui vise quelque 5000 rebelles hutus rwandais et 3000 miliciens congolais, des Mai Mai, dont des experts pensent qu'ils se sont installés dans le parc. Des responsables régionaux de la sécurité pensent par ailleurs qu'un millier de rebelles ougandais se trouvent aussi dans la région.

Les rebelles armés qui se sont réfugiés dans le parc des Virunga ont promis de quitter la RDC avant le 30 septembre aux termes d'un accord conclu en août par ce pays avec le Rwanda et l'Ouganda. Mais seul un petit nombre d'entre eux ont quitté le pays avant cette date limite, malgré les pressions de ces trois pays et de l'ONU. Les rebelles hutus rwandais ont trouvé refuge en RDC après avoir participé, en 1994, dans leur pays à un génocide dans lequel 800 000 Tutsis et Hutus modérés ont été tués.

Reuters



Onze ministres ou vice-ministres des Affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité se sont rendus à New York hier.

La Syrie sommée par l'ONU de coopérer à l'enquête sur Hariri

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution révisée

New York — Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni au niveau ministériel, a adopté hier à l'unanimité une résolution exigeant la coopération de la Syrie dans l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri, mais se gardant de menacer Damas de sanctions en cas de manquement à cette obligation.

Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont édulcoré leur projet initial afin d'obtenir le soutien de pays comme la Chine, la Russie et l'Algérie, qui refusaient de menacer immédiatement la Syrie de sanctions économiques. Le texte adopté se contente d'évoquer de «nouvelles actions» du Conseil de sécurité, non précisées, en cas d'absence de coopération syrienne.

Onze ministres ou vice-ministres des Affaires étrangères étaient présents à New York pour négocier jusqu'à la dernière minute la formulation du texte et souligner l'importance accordée à ce vote.

La résolution 1636 ne contient pas de menace claire de sanctions à l'égard de la Syrie si elle ne coopère pas. Elle se contente de mentionner qu'en pareil cas, le

Conseil «pourra, si nécessaire, envisager d'autres mesures». Le préambule de la résolution signale toutefois que le Conseil agit «aux termes de l'article VII de la Charte», sur lequel se base le conseil pour prendre des sanctions, voire décider d'un recours à la force.

Le texte, qui contenait initialement une menace implicite d'un recours à des sanctions économiques ou diplomatiques à l'égard de Damas, a été édulcoré par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne pour obtenir l'unanimité et notamment l'assentiment de la Chine, de la Russie et de l'Algérie, hostiles par principe à la menace de sanctions.

Un paragraphe a été ajouté à la dernière minute, déclarant que le Conseil «prend note de la récente déclaration par la Syrie de son intention de coopérer désormais avec la commission et attend d'elle qu'elle honore pleinement cet engagement».

«En adoptant cette résolution, nous avons dit clairement à la Syrie que la non-satisfaction de ses exigences entraînerait de sérieuses conséquences de la part de la com-

munauté internationale», a déclaré le secrétaire d'État américain, Condoleezza Rice. *Maintenant, son gouvernement doit prendre la décision stratégique d'un changement fondamental de comportement»,* a-t-elle lancé.

Pour la France, «la recherche de la vérité et la punition des coupables serviront l'indépendance, la stabilité, la souveraineté du Liban et, au-delà, de toute la région», a déclaré son ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy. «Cette résolution doit aider la justice à passer», a-t-il ajouté.

«La Chine a pour principe de s'attacher à ce qu'aucun usage ou menace de sanctions ne soit permis dans les relations internationales», a déclaré son homologue chinois, Li Zhaoxing. Le rapport de Detlev Mehls impliquant la Syrie dans l'assassinat «est un rapport préliminaire et la commission [d'enquête] elle-même juge que les investigations doivent se poursuivre et qu'il n'y a pas de conclusion définitive. Dans ces circonstances, il est inapproprié que le Conseil préjuge du résultat

de l'enquête et menace d'imposer des sanctions», a-t-il souligné.

La résolution impose à la Syrie d'arrêter tout responsable ou citoyen ordinaire syrien que la commission d'enquête pourrait soupçonner d'être impliqué dans l'assassinat et de les mettre à la disposition de la commission.

La résolution impose enfin, sous certaines conditions, des sanctions individuelles — gel d'avoirs financiers à l'étranger et interdiction de voyager — contre les personnes suspectées d'implication dans l'assassinat par la commission.

Dans son rapport, la commission d'enquête a conclu à l'existence de «preuves convergentes» de l'implication des services de sécurité syriens et libanais dans l'assassinat, le 14 février dernier, de Rafic Hariri et affirmé que Damas n'avait pas coopéré à ses investigations.

Le président syrien Bachar al-Assad a annoncé samedi la formation d'une commission d'enquête syrienne, réclamée par le rapport de l'ONU.

Agence France-Presse et Reuters

Vingt morts à Bassora

Sept autres soldats américains ont péri hier

Bassora — Au moins 20 personnes ont péri dans un attentat hier soir à Bassora, dans le sud de l'Irak, au terme d'une journée qui a vu l'armée américaine annoncer la mort de sept autres de ses soldats au combat.

«Vingt personnes ont été tuées et 45 blessées et ce bilan n'est pas définitif», a indiqué une source du ministère de l'Intérieur à Bagdad, citant des rapports de Bassora. Selon la même source, les secouristes ont évacué les victimes pendant plusieurs heures hors du lieu de l'attentat, un marché très fréquenté de la ville. Selon elle, l'attentat visait une patrouille de la police, mais la plupart des victimes sont des civils.

L'explosion a eu lieu devant un centre commercial où se pressaient de nombreux habitants faisant des achats pour la fête du Fitr, qui marque la fin du jeûne musulman du Ramadan et doit être célébrée dans quelques jours.

L'attentat dans la capitale meridionale de l'Irak, relativement épargnée par la violence, intervient après une journée durant laquelle l'armée américaine a annoncé la mort de sept de ses soldats, dont six ont été tués hier. Dans le reste du pays, au moins 11 Irakiens ont été tués dans différentes attaques, selon la police.

Quatre soldats américains ont été tués dans une attaque à la bombe dans la localité de Youssoufiyah, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Bagdad, selon l'armée américaine. L'armée a indiqué que deux autres soldats ont péri dans les mêmes circonstances au nord de la capitale irakienne.



La voiture piégée qui a explosé à Bassora hier était complètement calcinée.

Un septième militaire a été tué au combat dimanche à l'ouest de Bagdad. Selon un communiqué de l'armée, il a été tué par l'explosion d'une bombe au passage de son véhicule dans la région d'al-Amiriyah.

Ces décès portent à 2021 le nombre de GI's et de civils américains assimilés militaires morts en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003, selon un décompte de l'AFP.

Octobre a été le quatrième mois le plus meurtrier pour les soldats américains en Irak depuis l'invasion de ce pays avec 93 tués, selon un bilan établi d'après des données du Pentagone.

Le porte-parole du Pentagone,

Lawrence Di Rita, a déclaré que le nombre élevé de morts reflétait la puissance et le perfectionnement croissants des attentats à la bombe commis par les insurgés.

Novembre 2004 reste le mois le plus meurtrier avec 137 tués, suivi d'avril 2004 avec 135 tués. Ces chiffres incluent aussi bien les soldats morts au combat que ceux tués dans d'autres circonstances.

Ces pics dans le nombre de soldats tués ont correspondu à des moments de combats intenses entre les troupes américaines et les insurgés à Falloujah, à l'ouest de Bagdad.

Agence France-Presse

Des visites à Guantánamo

Genève — Des experts de l'ONU, chargés des droits de l'homme, ont accepté hier une invitation des États-Unis à visiter la base américaine de Guantánamo, à condition de pouvoir mener des entretiens personnels avec des détenus.

Le département d'État avait annoncé vendredi que les États-Unis avaient invité trois rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme (CDH) de l'ONU à visiter la prison de Guantánamo afin de «démontrer que les détenus y sont traités de façon humaine».

«Nous saluons les lettres d'invitation du ministère amé-

ricain de la Défense à visiter le centre de détention de la base navale de Guantánamo Bay à Cuba. Cette invitation est le premier résultat concret de près de quatre années de dialogue entre les rapporteurs spéciaux du CDH et le gouvernement américain», ont indiqué cinq rapporteurs spéciaux chargés d'une étude sur la situation des détenus à Guantánamo, dans un communiqué. Ces cinq experts ont cependant «profondément regretté» que l'invitation ne concerne que trois d'entre eux.

Agence France-Presse

EN BREF

Le désarmement avant tout

Jérusalem — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a réaffirmé hier devant la Knesset que toute avancée dans le processus de paix était conditionnée au désarmement des groupes armés palestiniens, tout en affirmant sa volonté de poursuivre la colonisation.

«Nous n'avons aucune intention de faire souffrir la population palestinienne mais les Palestiniens doivent comprendre que seul un combat déterminé contre le terrorisme, y compris le démantèlement de ses organisations, assurera le calme auquel nous aspirons tous», a déclaré M. Sharon en inaugurant la session d'hiver de la Chambre. — AFP

L'Inde évoque des liens avec le Pakistan

New Delhi — Manmohan Singh, premier ministre indien, a déclaré hier que les premiers éléments de l'enquête sur les attentats à la bombe du week-end à New Delhi suggéraient un lien avec des groupes activistes basés au Pakistan. Il a ajouté qu'il espérait que le Pakistan agisse pour empêcher les actes de terrorisme dirigés contre l'Inde. Singh a tenu ces propos alors même que le président pakistanais Pervez Musharraf l'appela au téléphone pour lui présenter ses condoléances à la suite du triple attentat de New Delhi, qui a coûté la vie à 59 personnes. — Reuters

Les Russes n'ont pas confiance

Moscou — Seulement 5 % des Russes pensent que le gouvernement est honnête en Russie et pas plus de 3 % font confiance au parlement, selon un sondage publié hier et montrant le manque de confiance de la population dans les autorités du pays. Le sondage publié par l'institut Romir et mené auprès de 1600 personnes interrogées dans 100 villes de Russie montre que 52 % des Russes estiment qu'aucune institution d'État n'est digne de confiance. — AFP

É D I T O R I A L

Oui à Tremblay

Depuis quatre ans, Montréal a navigué constamment en eaux troubles en raison des processus successifs de fusion et de défusion que Québec lui a imposés. À la barre, le maire Gérard Tremblay a réussi à éviter les pires écueils, obtenant peu à peu la confiance de ses concitoyens qui se préparent à lui confier un deuxième mandat. Si elle est méritée, cette confiance ne doit pas être aveugle.

Le bilan des quatre premières années de l'administration du maire Tremblay est généralement positif. Il a réussi l'essentiel, qui était d'assurer la pérennité de la nouvelle grande ville. Elu avec l'appui des défusionnistes, il eut rapidement à s'opposer à leur volonté de revenir en arrière, bataille qu'il remporta en gardant au sein du nouveau Montréal le premier cercle des anciennes banlieues les plus peuplées, si bien que celui-ci mérite son statut de grande métropole.

Cette bataille aura consommé temps et énergies de l'équipe de Gérard Tremblay, qui avait à faire l'intégration des banlieues tout en se gardant de la désintégration. Il en est résulté des aménagements structurels pas toujours heureux. La décentralisation vers les arrondissements a fait de Montréal, à certains égards, une fédération d'arrondissements caractérisée, comme pour la fédération canadienne, par des dédoublements coûteux.

Beaucoup d'énergie a aussi été fournie par le maire pour tracer un plan pour l'avenir de Montréal. Fêré de grandes stratégies de développement, il a voulu un grand sommet pour concerter tous les milieux, sociaux, culturels et économiques. Il en a résulté une série de politiques qui, pour être valables, restent à mettre en place. S'il est une critique qu'il faut retenir, c'est que durant ce premier mandat on a préparé des changements sans qu'on ait pu voir les choses changer concrètement.

La qualité de vie s'est détériorée à Montréal durant ces quatre ans, fait valoir l'opposition qui a raison globalement. Si les heures d'ouverture des bibliothèques sont revenues à la normale après avoir été réduites par l'administration du maire Bourque, par contre la propreté de la ville s'est dégradée, tout comme l'état des rues, la sécurité dans le métro, la qualité du transport en commun et la qualité de l'air. Si on a autant parlé de nids-de-poule dans cette campagne électorale, c'est tout simplement qu'ils empoisonnent la vie des Montréalais.

L'excuse que fournit Gérard Tremblay est à la fois bonne et mauvaise. Il est vrai que la réfection des infrastructures de Montréal est en retard de plusieurs décennies. Il faut refaire des rues entières. Mais si cela est, il faut faire l'effort qui s'impose. L'erreur du maire est de ne pas avoir compris que les services dits de proximité sont ceux qui comptent le plus pour les citoyens qui ont le droit d'être exigeants.

On pourrait vouloir faire payer à l'équipe de Gérard Tremblay, dimanche prochain, le fait de ne pas avoir été suffisamment vigilant à cet égard. Ce serait injuste, parce que le bilan d'ensemble est bon, et inapproprié, puisque en bon planificateur qu'il est, le maire est prêt à passer à l'action. Il a obtenu des gouvernements supérieurs les budgets pour entreprendre la rénovation des infrastructures. On peut croire que les choses changeront.

Gérard Tremblay et son équipe méritent d'obtenir un deuxième mandat. L'élan général de cette administration est bon et l'on peut croire que les batailles de structures étant passées, elle fera de l'amélioration de la qualité de vie à Montréal sa priorité. Cela étant, il ne faut pas la laisser seule aux commandes. Le maire de Montréal est devenu tout puissant en raison de son rôle de président du Conseil d'agglomération et de président de la Commission métropolitaine de Montréal. Il faut l'encadrer. Le pire des scénarios serait de n'élire dimanche que les membres de l'Union des citoyens de l'île de Montréal. Une opposition forte demeure toujours le meilleur stimulant de l'équipe au pouvoir. À cet égard, il faut réserver une place au parti Projet Montréal à l'hôtel de ville, parti qui a la qualité d'apporter de nouvelles idées.

bdescoteaux@ledevoir.ca

La Cour en arrière

Après avoir provoqué la colère des membres de son camp en proposant Harriet Miers pour occuper un poste à la Cour suprême, le président Bush a décidé de les satisfaire. Hier, il a avancé le nom de Samuel Alito pour remplacer Sandra O'Connor. À la différence, la grande différence, de Miers, ce dernier affiche une longue expérience de juge qui fait d'ores et déjà le bonheur des... démocrates.

Tout d'abord, on se souviendra que lors du débat sur la candidature de Miers, une avocate n'ayant jamais présidé un tribunal, les démocrates avaient adopté profil bas laissant à quelques notables du Parti républicain, soutenus avec ardeur par la base religieuse de cette formation, le soin de démolir la favorite du président sur la place publique. Aujourd'hui, il en va tout autrement.

À peine l'identité d'Alito dévoilée, les leaders du Parti démocrate sont montés aux barricades pour annoncer leurs intentions. Parmi elles, on retient leur volonté de faire de l'obstruction systématique au projet de Bush. Mathématiquement, les démocrates peuvent gagner cette bataille. Car il suffirait que 41 voix contre la mise en candidature d'Alito pour que celle-ci soit de facto rejetée.

Cette opposition aussi ferme que féroce, les démocrates la justifient en s'appuyant sur le bilan d'Alito, qui fut nommé à la Cour d'appel par Bush père. Après inventaire ou plutôt analyse des jugements signés par le favori du président, qu'ont-ils constaté? Qu'Alito est aussi conservateur que le membre le plus conservateur de la Cour suprême des États-Unis, soit Antonin Scalia.

Comme celui-ci, Alito est favorable à une révision profonde du libre choix en matière d'avortement. Quoi d'autre? Il s'est toujours opposé à toute séparation, même timide, de l'Eglise et de l'Etat, en plus d'être un adversaire de la discrimination positive. Au regard de ses inclinations idéologiques, on ne sera pas étonné d'apprendre que des organisations influentes comme People For The American Way entendent mener une lutte d'autant plus impitoyable qu'ils envisagent avec horreur la constitution d'un axe Scalia, contraction de Scalia et Alito.

La popularité de Bush ayant fondu comme neige au soleil, le présent chapitre de la vie politique du pays pourrait être lourd de conséquences pour la suite de son mandat. Entre le retrait de Miers, la démission forcée de Lewis Libby et un mois d'octobre qui s'est avéré, en Irak, l'un des plus meurtriers depuis la fin de la guerre «officielle», Bush ne peut pas se permettre un autre échec.

En attendant la fin du présent épisode, on constate que les fous de Dieu, dans la version américaine, veulent obtenir des garanties sur un certain nombre de sujets avant que ceux-ci ne soient jugés. Ils doivent confondre l'exercice de la justice avec l'acquisition d'un frigidaire.



Serge Truffaut

VOTE DE CONFIANCE

DUCEPPE OBTIENT 96,3 % !



L E T T R E S

Un quartier pauvre et malade?

En tant que future résidente de Saint-Henri (je m'y installerai pour ma retraite dans trois semaines), inutile de vous dire qu'à la suite de l'article de Marie-Andrée Chouinard dans *Le Devoir* du 27 octobre («L'UQAM veut faire taire les préjugés contre les quartiers pauvres») je me suis précipitée sur le site Internet du Centre de formation sur l'enseignement en milieux défavorisés.

Les auteurs du site sur Saint-Henri ont une idée bien saugrenue (sotte et grenue...) de comparer Saint-Henri à Westmount. Le dicton connu «Quand je me regarde, je me déssole. Quand je me compare, je me console» serait-il devenu à mon insu: «Quand je me compare, je me déssole.» Je ne pense pas que le procédé retenu soit de nature à «faire voir aux élèves des côtés positifs de leur quartier». Mme Chouinard a souligné dans son article la fierté qui pourrait naître de l'étude d'œuvres littéraires liées au quartier, et sur ce point, je suis d'accord avec elle. Mais cet aspect est précédé, sur le site, de pages et de pages de statistiques on ne peut plus défavorables.

Je doute aussi de l'efficacité du procédé auprès des futurs enseignants, d'autant plus qu'ils ne connaissent probablement pas plus Westmount que Saint-Henri. Qui voudrait perdre 10 ans d'espérance de vie (excusez-moi, je n'ai pu résister à tirer cette conclusion incongrue des statistiques fournies par le site)? Qui voudrait vivre dans un quartier où la criminalité est cinq fois plus élevée qu'ailleurs? Enseigner dans les écoles les plus défavorisées? Le Saint-Henri décrit par

le site devrait au moins attirer les profs intéressés par les vidéo-pokers.

Il ne me reste qu'à espérer que Westmount ne soit pas l'aune à laquelle tous les quartiers qui seront mis sur le site seront comparés: tous les nouveaux profs voudront aller y enseigner. Mais qu'on se le dise: la majorité des enfants de ce quartier doivent probablement étudier dans des écoles privées... Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade.

Gisèle Cantin
Montréal, le 29 octobre 2005

Une caméra pour comprendre seulement

Invité à *Indicatif* présent mercredi dernier, Jean-Daniel Lafond affirmait n'avoir jamais été «séparatiste». Selon ses dires, il filmait des indépendantistes, mais sa caméra ne cherchait qu'à «comprendre». Certes. Une image est neutre en soi, un cinéaste n'endosse pas forcément la parole de ses personnages (fictifs comme réels). Peut-être n'est-il pas également l'auteur de ses écrits? N'est-il pas celui qui, à propos du Québec, écrivait en 1988 que «moi aussi, je veux que nous formions un pays libre»? Son excellence aime jouer sur les mots, mais quel est le sens de «enfin» dans: «Aujourd'hui, à la veille d'une souveraineté qui semble enfin inéluctable»? Était-il déjà multiculturellement «Canadien» quand il affirmait que son exil au Québec s'était paré «de l'aura des grands combats pour les idées fondamentales: la liberté, la dignité des petits peuples opprimés»? Le couple royal n'aurait jamais été indépendantiste; est-ce que l'on commet un crime de lèse-vice-majesté en le traitant de

menteur? N'est-il pas là le vrai double-fond de Lafond? Changer d'avis est une chose; nier une évidence, c'en est une autre.

On a qualifié le prince consort de traître? Je ne suis pas de ceux-là. Le Québec n'étant pas un pays, je ne vois pas comment la moitié de la population pourrait être traitée de la sorte. Et puis j'aime bien les hérétiques et les dissidents; je fuis les purs et durs de tout acabit. Mais ce que l'on attend d'un intellectuel digne de ce nom — qui a eu le loisir et la volonté de réfléchir à la question nationale —, c'est un minimum de cohérence. Et s'il a changé d'avis, on espère qu'il pourra motiver ce retournement de veste (toujours du bon côté, chantait Dutronc...) au lieu de pratiquer l'habituel patinage de fantaisie sémantique. Au moins, les raisons motivant ce changement d'allégeance auraient lancé un débat passionnant.

Quel mot, plutôt que «traître», plairait le mieux à notre philosophe-roi: opportuniste, courtisan, joueur, rhétoricien, tartuffe, marionnette, inconséquent, naïf ou, tout simplement, amoureux? Son attitude est-elle de l'autojustification, une démission, une compromission, un pacte faustien, de l'aveuglement, un reniement ou du théâtre? Lorsque son excellence secondera lors de la remise des Prix du gouverneur général, elle pourra rappeler aux récipiendaires ses paroles selon lesquelles les prix et excellences «sont, on le sait, la marque polie des indifférences». Raymond Lévesque a eu bien raison de ne pas vouloir être honoré de l'indifférence du Canada...

Peut-être que notre nouveau roi de Patagonie pourra méditer ces mots lucides de Gilles Groulx: «Le plus abominable des exils, c'est celui de s'exiler de soi-même.»

Jean-Pierre Sirois-Trahan
Québec, le 27 octobre 2005

LIBRE OPINION

Pour un financement durable de la Mission Old Brewery

JAMES HUGHES
Directeur général

RONALD LAWLESS
Président du conseil
Mission Old Brewery

Depuis plus de 100 ans, la Mission Old Brewery aide les plus démunis en répondant à leurs besoins les plus élémentaires: un toit, un lit, des repas et une douche. Pas de tremblement de terre ici, ni de tsunami qui ravage tout sur son passage. Rien qu'une détresse permanente, vécue dans la solitude et l'indifférence, parce que toute la ville parle de certaines choses, mais pas de certaines autres. Les services que nous fournissons permettent d'alléger cette souffrance, de diluer pour un moment cette solitude, de parler au plus pressé. Il ne faut pas qu'ils disparaissent ou s'étiolent. Notre dignité à tous est en cause.

Malheureusement, l'itinérance ne va pas disparaître demain matin. En fait, depuis 15 ans, les besoins ont considérablement augmenté. Et depuis 2002, nous enregistrons un déficit, auquel nous avons pu faire face en mettant à contribution les réserves dont nous disposions, lesquelles fondent rapidement.

Depuis un an, la Mission Old Brewery tente d'obtenir du gouvernement du Québec une aide financière récurrente et substantielle, qui lui permettrait de poursuivre sa mission avec efficacité et sérénité. Nos efforts, malheureusement, ne nous ont menés nulle part, du moins jusqu'à maintenant. Les refuges sont engorgés et ont besoin d'un soutien important, mais l'itinérance n'est pas une priorité pour l'État.

Avec près de 300 lits en accueil de nuit (sans compter nos lits en résidence transitionnelle), la

Mission Old Brewery est le deuxième refuge au Canada et le plus important au Québec. Pour l'instant, nous recevons une aide symbolique, qui autorise la bonne conscience, mais nous ne pourrions même survivre sans la générosité des donateurs privés qui nous soutiennent.

Financement bloqué

Pour un maigre 24 \$ par jour — c'est notre coût pour l'accueil de nuit — nous procurons aux sans-abri un lit, une douche et des repas, dans un environnement sécuritaire et propre, toutes choses qui, en 2005, en Occident, sont évidemment tenues pour acquises par la population. À l'heure actuelle, nous recevons une aide du gouvernement du Québec de 8 \$ par jour, et seulement pour la moitié de nos lits.

Présentement, le financement que nous recevons en provenance de Québec est bloqué à 465 000 \$. Or, si la Mission Old Brewery était à Toronto, elle recevrait un financement public de 6,1 millions. En Ontario, la loi stipule que tout refuge comme le nôtre doit recevoir au minimum 38 \$ par jour, par lit. À Toronto, grâce à une contribution ad hoc de la Ville, les refuges reçoivent 57 \$ par lit. Sudbury, pour sa part, verse 42 \$ par lit.

Nous ne demandons pas 57 \$, ni même 42 \$, ni même 38 \$ par lit, mais nous avons sollicité du gouvernement qu'il nous subventionne à hauteur de 24 \$ par lit occupé, sur une base récurrente. Et selon nous, les deux autres refuges de Montréal, la Maison du Père et la Mission Bon Accueil méritent le même niveau de soutien.

Une bonne partie des gens qui fréquentent des refuges comme le nôtre ont des problèmes de santé mentale, de drogue ou d'alcoolisme. S'ils sont dans la rue, c'est en fait qu'ils devraient être ailleurs, puisque nous

sommes une société qui prétend avoir un «filet de sécurité» social. Ou les mailles du filet ont besoin d'un sérieux resserrage, ou alors les organismes comme le nôtre en font partie. Dans cette dernière hypothèse, il nous paraît naturel de recevoir davantage qu'une aide symbolique. Il semble en tout cas qu'on raisonne de la sorte en Ontario.

Nous sommes actuellement à une croisée des chemins. Si nous recevons l'aide que nous demandons, nous pourrions continuer à soulager la misère qui nous entoure, en digne représentant d'une collectivité qui se soucie des pauvres entre les pauvres, et nous pourrions même aller un peu plus loin auprès de tous ceux qui ont le potentiel de s'en sortir. Nous pourrions aussi travailler davantage, avec nos partenaires, à réduire l'itinérance et ses effets néfastes sur la santé, par exemple.

Si au contraire nous ne recevons rien, nous devrions nous résoudre à diminuer nos services, ce qui mettra en danger une partie de notre financement privé. Une fois sur cette pente savonneuse, qui sait ce qui peut arriver?

Nous sommes bien conscients que c'est à la générosité de nos concitoyens, encore une fois, que nous faisons appel. Nous avons confiance que nous serons entendus, et que la cause des sans-abri, au fond, touche réellement la population. Car l'indifférence, c'est avant tout celle d'institutions qui, sollicitées de toutes parts, consacrent leur attention, bien souvent, à ceux qui crient le plus fort — ce que les sans-abri ne peuvent pas faire. Les montants d'argent en cause, si on veut bien prendre un peu de recul, sont très raisonnables, même si l'aide en question devait s'étendre aux deux autres refuges qu'on trouve à Montréal.

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour un Québec solidaire

Douze personnalités québécoises ont récemment publié le manifeste *Pour un Québec lucide*. Elles s'alarment du déclin démographique, de l'ampleur de la dette québécoise et d'une concurrence de plus en plus dure avec les pays asiatiques. Les signataires se disent inquiets pour l'avenir des enfants du Québec.

L'avenir de nos enfants nous inquiète aussi. Nous ne voulons surtout pas leur laisser une planète exsangue, des forêts détruites, des inégalités sociales et économiques accrues, des guerres pour s'arracher l'eau encore disponible. Nous voulons leur transmettre autre chose que le sentiment qu'il faut plier devant ce que dicte le marché. (...)

Nous croyons nous aussi faire preuve de lucidité. Un regard attentif et critique sur le sort du monde et le devenir du Québec nous révèle partout les résultats désastreux de décennies de politiques économiques néoconservatrices. Inégalités sociales, pauvreté, crises financières, scandales comptables, dégradations environnementales et changements climatiques sur fond de conflits meurtriers sont les conséquences visibles d'un laisser-faire qui a abandonné à l'illusion du marché autorégulé le soin de gérer le quotidien et l'avenir de la Terre et des humains.

Ce sont là les vrais problèmes du monde et du Québec. Le type de mondialisation porté par les puissants et les bien nantis en est le principal responsable.

C'est avec cette conscience que nous, citoyennes et citoyens de divers horizons, avec ou sans engagement dans un parti politique, mettons en doute les prémisses et rejetons les conclusions du manifeste *Pour un Québec lucide*. L'enjeu ne se situe pas pour nous entre le *statu quo* et le changement. Il porte plutôt sur la nature du changement. (...) Pour assurer le bien-être et l'avenir de ses citoyens et citoyennes de toutes générations, le Québec doit donc entreprendre dès maintenant un virage politique et économique qui soit résolument viable, progressiste et solidaire.

La question démographique

Le manifeste des douze (...) pose le problème de la façon suivante: comment payer des services publics si le nombre de travailleuses et de travailleurs décroît sensiblement?

Omar Aktouf, professeur en management, HEC, Michèle Asselin, Fédération des femmes du Québec, Gaétan Breton, professeur de comptabilité, UQAM, France Castel, comédienne et animatrice, Jean-Pierre Charbonneau, député du Parti québécois de Borduas, Françoise David, Option citoyenne, Ruba Ghazal, conseillère en environnement, Steven Guilbault, Greenpeace, Amir Khadir, Union des forces progressistes, Vivian Labrie, Collectif pour un Québec sans pauvreté, Luck Mervil, chanteur, Pierre Paquette, député du Bloc québécois de Joliette, Hélène Pedneault, écrivaine, Ruth Rose, professeure de sciences économiques, UQAM, Arthur Sandborn, Conseil central de Montréal, CSN, Laure Waridel, écologiste

En fait, le Québec produit de plus en plus de richesse par habitant malgré la chute de natalité.

Entre 1982 et 2000, le nombre de personnes au travail a augmenté de 22 % alors que le PIB par habitant a connu une hausse de 132 %. Après 2000, le PIB continue d'augmenter de près de 3,5 % par année, alors que le taux de chômage demeure relativement élevé, plus de 8 % au Québec. Pendant la même période, les salaires versés dans l'économie québécoise augmentent de 130 %, alors que les revenus des entreprises gonflent de 496 %. La richesse produite n'est plus proportionnelle au nombre de travailleurs et de travailleuses. Le problème n'est pas celui de la création de la richesse mais de sa répartition.

Ajoutons que le déclin démographique pourrait sans doute être ralenti au Québec si les gouvernements adoptaient des politiques de soutien aux familles et si les entreprises étaient ouvertes à des mesures de conciliation entre la famille et le travail. (...)

La dette du Québec représente-t-elle un vrai problème?

La dette du Québec représente 44 % de son PIB. Elle se situe nettement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE et même des plus sociaux-démocrates d'entre eux, par exemple les pays nordiques. (...) La dette du Québec est composée de 40 milliards de dollars dus aux régimes de retraite des employés du gouvernement pour payer les retraites futures. (...) La dette se compose, selon le ministère des Finances du Québec (mars 2005), de 87,2 % de titres émis en dollars canadiens, 5,2 % en yen, 2,4 % en dollars américains et 5,2 % en francs suisses. Nous sommes donc loin d'être dépendants de la dette étrangère. (...)

Une partie importante de la dette québécoise sert à hausser la capacité productive de l'économie nationale. Elle permet le soutien de l'État aux technologies, aux infrastructures, à la recherche fondamentale, à l'éducation, à la qualification de la main-d'œuvre, à la diminution des inégalités. Elle peut dans ces cas rapporter plus qu'elle ne coûte en intérêts et services!

Le commerce avec l'Asie, un enjeu préoccupant

La production manufacturière stagne au Canada (...). Il est paradoxal de voir M. Bouchard et son équipe s'en préoccuper alors qu'ils se sont faits les plus grands défenseurs de l'ouverture des marchés, du libre-échange, de la mondialisation sans entrave.

Les solutions à la concurrence de pays où les travailleuses et travailleurs sont honteusement exploités sont complexes. Plusieurs pistes mériteraient d'être explorées: diversifier l'économie, former davantage la main-d'œuvre, y compris dans l'entreprise elle-même, amener les entreprises à investir leurs profits dans la modernisation des usines plutôt que de les engloutir dans les dividendes aux actionnaires, exiger le maintien de la production et de l'emploi au Québec lorsque des subventions ou des avantages fiscaux sont consentis aux entreprises, développer nous-mêmes des expertises locales. Un exemple? La production de l'énergie éolienne. Hydro-Québec pourrait prendre une place plus déterminante dans ce secteur de même que les communautés locales et régionales. (...)

Quel projet collectif pour l'avenir du Québec?

Lorsque l'on tente d'imaginer le Québec de demain, un premier défi vient à l'esprit: le développement durable et écologique. Une partie croissante de la population québécoise est préoccupée par la pollution de l'air, des sols et de l'eau. Une diminution draconienne des émissions de gaz à effet de serre est à l'ordre du jour, et ceci de façon urgente!

D'autres enjeux environnementaux sont préoccupants: le développement d'une agriculture orientée d'abord vers la sécurité alimentaire à long terme de la population québécoise, la gestion écologique des déchets, la protection de la faune et de la flore, y compris les écosystèmes marins, la conservation de la forêt québécoise, etc. (...)

En ce qui a trait aux défis économiques et sociaux, voici des pistes de solutions porteuses de changements:

■ Soutenir les entreprises qui répondent à des critères d'utilité sociale et d'intérêt général, qui ont une conscience écologiste et sociale, désireuses de développer des emplois durables, en particulier dans les régions du Québec et dans des secteurs de pointe.

■ Renforcer les lois du travail et combattre la disparité de traitement et les emplois précaires. Ouvrir davantage les emplois qualifiés aux personnes immigrantes.

■ Répartir équitablement la richesse par un système d'imposition plus progressif et lutter efficacement contre l'évasion fiscale.

■ Assurer d'une véritable accessibilité à l'éducation et financer correctement les institutions publiques

d'enseignement en commençant par les écoles primaires et secondaires.

■ Redonner sa mission à Hydro-Québec, qui était de fournir à la population québécoise l'électricité au meilleur coût possible et de donner aux entreprises québécoises un avantage économique sur leurs concurrentes.

■ Garder et reprendre au besoin la maîtrise publique du secteur de la santé, en maintenant notamment le financement public du système de santé. S'assurer de la qualité, de l'universalité et de l'accessibilité des soins tout en mettant l'accent plus particulièrement sur la prévention et l'action structurelle pour contrer les véritables déterminants de la mauvaise santé, la pauvreté en particulier. (...)

■ Renforcer et appliquer la réglementation environnementale.

En avons-nous les moyens?

Oui. Nous avons les moyens financiers de nous doter d'un Québec fort aux plans social et économique. Évaluons au mérite les subventions, dégrèvements d'impôts et de taxes, et toutes les façons de soutenir des entreprises qui n'en ont pas toutes besoin. Rapatrions les milliards perdus en abris fiscaux comme les fiducies. Faisons plafonner à un niveau raisonnable les avantages fiscaux relatifs aux REER. Rétablissons les taux de participation des entreprises aux recettes de l'État qui prévalaient il y a encore dix ans. (...) Réclamons d'Ottawa la fin du déséquilibre fiscal.

Pour un Québec solidaire!

(...) Nous appelons nos concitoyens et concitoyennes à prendre le relais de ce manifeste *Pour un Québec solidaire*. Il est important de souligner à tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'avenir de notre société que la soumission aux impératifs économiques d'un libre marché sans contrainte est un credo conservateur et souvent individualiste qui ne répond pas à nos aspirations individuelles et collectives. Devant l'augmentation révoltante de la misère planétaire et les désastres écologiques, il y a urgence d'agir! Opposons à la machine à fabriquer les inégalités toute la solidarité du peuple québécois et donnons-nous des moyens à la mesure de nos rêves.

Le manifeste *Pour un Québec solidaire* peut être lu dans sa totalité à l'adresse suivante: www.pourunquebecsolidaire.org

Dominique de Villepin au Québec

Perspectives d'une première visite

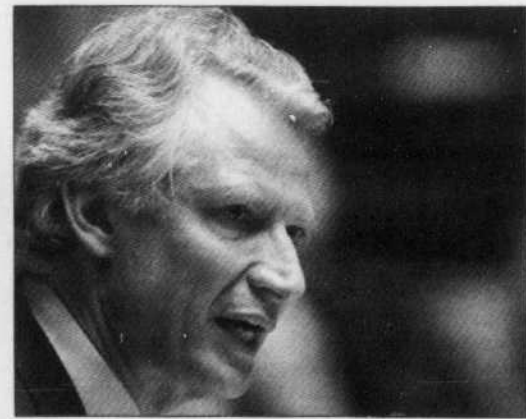
LOUISE BEAUDOIN

Professeure associée, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal et ancienne ministre québécoise des Relations internationales

A l'automne 1977, un an après la divine surprise de l'élection du Parti québécois, René Lévesque effectuait sa première visite officielle en France. Il se rendit d'abord à Colombey-les-deux-Églises se recueillir sur la tombe du général de Gaulle et reçut des mains du président Giscard d'Estaing la Légion d'honneur, ce qui provoqua la fureur du gouvernement canadien et les ridicules admonestations de l'ambassadeur Gérard Pelletier.

Il prononça à l'Hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale, un discours historique dont tous ceux qui étaient présents se souviennent avec émotion. Il conclut, enfin, avec le premier ministre Raymond Barre, un solide ami du Québec dès cette époque, une entente audacieuse, inspirée du modèle franco-allemand, qui officialisait les visites alternées entre les premiers ministres français et québécois.

Depuis ce temps, à intervalle régulier, les premiers ministres des deux pays se rencontrent à Paris et à Québec. Robert Bourassa fut le seul à renier cette tradition. Il voulut même, en 1990, faire porter le chapeau de l'annulation de sa visite à Québec par Michel Rocard, le premier ministre socialiste, en lui suggérant d'invoquer comme prétexte la guerre du Golfe. Alors qu'en réalité, Bourassa, déjà malade et aux prises avec la crise d'Okta, ne voyait aucun inté-



JOHN SCHULTS REUTERS

Dominique de Villepin

rêt à cette visite. Rocard, furieux, refusa de se prêter à ce jeu: ce fut, et cela demeure, le seul irritant franco-québécois généré par ces visites alternées.

Aujourd'hui, Dominique de Villepin s'apprête, à son tour, à venir chez nous. Contrairement à son prédécesseur Jean-Pierre Raffarin, qui avait, en tant que président de la région Poitou-Charentes, une connaissance pratique du Québec, Dominique de Villepin n'a aucun «passé québécois». Que pense-t-il de cette relation France-Québec? Comment l'intéresser durablement à l'avenir de cette relation comme nous avons réussi à le faire avec la plupart de ses prédécesseurs?

Des relations sous le signe de la mondialisation

Lorsque que je l'ai rencontré, en juillet 2002 au Quai d'Orsay, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères — une rencontre que j'avais soigneusement préparée avec Clément Duhaime, le délégué général du Québec en France —, j'ai d'abord été frappée par son intensité.

Au cours de cette rencontre, il a affirmé, en substance — nous venions de rendre public le document contenant les conclusions des deux experts mandatés par le Groupe de travail France-Québec sur la diversité culturelle —, que le Québec était un «précurseur en la matière et qu'il estimait remarquable la vitalité culturelle québécoise. S'en est suivi un intéressant développement sur la place centrale occupée par les facteurs identitaires, comme la langue et la culture, dans l'évolution des relations internationales alors qu'avec la chute du Mur de Berlin, le libre-échange et la mondialisation, il aurait pu en être autrement.

Il est évident que le premier ministre français s'intéressera d'abord et avant tout à la façon d'inscrire l'avenir de la relation France-Québec dans le cadre de la mondialisation. Comment le Québec gère-t-il son insertion dans le monde tout en tentant de sauvegarder sa langue et sa culture? Un Québec indépendant tombera-t-il irrémédiablement, comme certains le suggèrent, dans le giron américain et la dérive continentale sera-t-elle totale? Ou, au contraire, un Québec souverain, aux marches de l'empire américain, sera-t-il mieux en mesure de donner l'exemple

en résistant, à sa façon, à l'hyperpuissance, à l'hyperlangue et à l'hyperculture?

Deviendra-t-il enfin autre chose qu'un allié inutile et impuissant dans ce combat qui est celui de la France et de plusieurs pays européens pour un monde multipolaire, plurilingue et pluriculturel? Au moment où de nombreux pays fédéraux éclatent, une indépendance du Québec réalisée pacifiquement sera-t-elle prémonitrice d'un nouveau monde à venir, plus apaisé et dans lequel les peuples et leurs États vivront en meilleure harmonie?

Les mêmes questions

Le premier ministre de Villepin entendra des avis contradictoires en fonction de ses interlocuteurs. Il rencontrera même, comme il y en a tant en France actuellement, des «déclinistes» sans que l'on puisse dire qu'il s'agit, dans ce cas, d'un pur produit de la coopération franco-québécoise... Enfin, on le questionnera sûrement, publiquement et publiquement, sur la pérennité de la politique française par rapport au Québec, qui s'exprime, avec quelques variantes, de la même façon, depuis 1977. Jacques Chirac l'a répété à Lucien Bouchard en 2000: «La France accompagnera le Québec quel que soit le chemin qu'il choisira d'emprunter».

Dominique de Villepin, président de la République en 2007? Ce n'est pas impossible, même si Nicolas Sarkozy a totalement verrouillé le principal parti de droite, l'UMP, qui a décidé d'organiser des primaires pour désigner son candidat à la présidentielle, et même si la gauche, pour l'heure profondément divisée, a encore toutes ses chances.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jonée Bolleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Claire-Andrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique); à l'information économique: Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Mariyze Hamelin, Alexandre Shields (commis); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à la documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Arvill, Jean de Billy, Jean-François Bousé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida; INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

GOMERY Le PLC a promis de remettre tout l'argent «souillé»

SUITE DE LA PAGE 1

laisse croire qu'il n'a pas changé d'avis dans les derniers mois. Reste à voir ce matin avec quelle force le commissaire frappera le PLC.

Tout indique que le juge mettra au banc des accusés plusieurs acteurs clés du scandale qui ne sont plus dans le giron politique, que ce soit des anciens politiciens ou encore des hauts fonctionnaires.

Par contre, le PLC est toujours au pouvoir et, s'il écope, les partis d'opposition ne se priveront pas pour mettre l'accent sur les irrégularités et pratiques douteuses de la formation de Paul Martin. Cela en ferait une cible de choix et un des liens les plus solides entre le premier ministre et le scandale, puisque le rapport a peu de chances d'impliquer personnellement Paul Martin, si on se fie aux informations rendues publiques tout au long des audiences de la commission d'enquête sur le programme des commandites.

Dans le quartier général du Parti libéral du Canada, à Ottawa, on se prépare d'ailleurs activement à la journée d'aujourd'hui. Le PLC répondra au rapport peu après le premier ministre Martin, qui lui doit faire ses premiers commentaires à 13h, lors d'une conférence de presse. «On sait qu'on a des responsabilités à prendre et même si on ne sait pas ce que va dire le rapport, on se prépare à donner une réponse assez exhaustive demain [aujourd'hui]», a soutenu au *Devoir* le directeur général du parti, Steven MacKinnon.

Ce dernier s'attend à ce que les pratiques illégales de financement électoral en 1997 et 2000 soit au cœur des «zones de responsabilités» que le parti assume. «On s'attend à ça, absolument», a-t-il dit.

C'est que le juge Gomery a l'embaras du choix dans le cas du PLC, puisque les exemples de financement d'une caisse occulte destinée à payer illégalement des travailleurs d'élections, souvent en argent comptant, sont nombreuses. John Gomery devait par contre décider si les sommes provenaient bel et bien d'un système de ristournes effectué à même l'argent des contribuables provenant des commandites.

Directeur du PLC section Québec entre 1996 et 1998, Michel Béliveau a affirmé devant la commission qu'il avait reçu près de 300 000 \$ comptant de la part de Jacques Corriveau. Cet argent, jamais déclaré, a servi à arroser les comités détenus par le



CHRIS WATTIE REUTERS

Le juge John Gomery quittant hier soir le pavillon Bytown, à Ottawa, où les journalistes pourront prendre connaissance ce matin du rapport de l'enquête publique sur le scandale des commandites.

Bloc québécois. Une information corroborée par l'organisateur libéral Marc-Yvan Côté, qui a lui-même redistribué 120 000 \$ de cette enveloppe dans l'est du Québec.

Un autre ancien directeur du PLC-Q, Benoit Corbeil, a confirmé sous serment les irrégularités et les tours de passe-passe du parti. Souvent, l'ami personnel de Jean Chrétien, Jacques Corriveau, était au cœur du système. Ce dernier a touché sept millions de dollars provenant des commandites pour très peu de travail effectué. Daniel Dezaïnde, directeur du PLC-Q entre 2001 et 2003, a affirmé que Jacques Corriveau lui a confessé qu'il avait mis en place un «système de ristournes» permettant au parti de toucher une partie de la manne des commandites pour financer «la cause», soit les activités du PLC au Québec.

Daniel Dezaïnde a aussi affirmé qu'il n'avait «au-

cun contrôle» sur le financement du parti, puisqu'un «réseau parallèle» avait été mis en place sous la supervision de Joe Morselli et d'Alfonso Gagliano, alors lieutenant au Québec du premier ministre Chrétien. Le 11 mai dernier, M. Dezaïnde affirmait au commissaire: «Je me suis retrouvé dans une situation où il y avait des zones très, très grises, des zones sombres». Ce sont ces zones douteuses au sein du PLC que John Gomery pourrait entre autres pointer du doigt dans son rapport aujourd'hui.

Le PLC, et par ricochet le gouvernement, pourrait donc payer un prix fort sur le plan de la réputation si l'avis de blâme du juge s'avère impitoyable. Mais les libéraux pourraient aussi devoir payer un prix financier élevé puisque le juge pourrait déterminer l'ampleur des sommes illégales ou douteuses perçues par le parti dans le cadre de ce scandale. Le PLC a promis de remettre tout l'argent «souillé», selon l'ex-

pression du ministre Jean Lapierre. Une fiducie de 750 000 \$ a d'ailleurs été mise en place. L'opposition calcule toutefois que la réalité s'approche davantage de deux ou trois millions de dollars, ce qui pourrait grever une partie des finances du PLC, déjà passablement mal en point sur ce plan. Les faits seront connus aujourd'hui.

Une longue journée

Le premier ministre Martin ouvrait les portes du 24 Sussex aux enfants qui passaient l'Halloween hier soir, vers 18h, soit au même moment où le rapport Gomery lui était remis. Il devait espérer, en lisant les premières pages du volumineux document, ne pas y trouver autant d'horreur que sur son perron, où les monstres et sorcières commençaient à défilier.

La soirée d'hier était destinée à préparer la réplique au rapport qui sera servie en début d'après-midi aujourd'hui aux Canadiens. À 13h, le premier ministre tiendra une conférence de presse en compagnie de ses ministres Jean Lapierre et Scott Brison, qui auront, tout comme leur chef, parcouru le rapport la veille des 18h.

Avec plusieurs personnes en possession du fameux document, les risques de fuites médiatiques augmentent, ce qui a mis la colline parlementaire sur les dents hier en fin de journée. Normalement, les journalistes ont accès au rapport dès 6h ce matin, grâce à un huis clos de quatre heures sous haute sécurité.

À 10h, le premier rapport Gomery sera déposé à la Chambre des communes. Il sera simultanément disponible sur le site Internet officiel de la commission Gomery (www.gomery.ca). Par contre, les Canadiens intéressés à lire la version papier de plusieurs centaines de pages devront sortir de leurs poches 49,95 \$, ou encore 14,95 \$ pour le résumé exécutif. Il faudra alors appeler au ministère des Travaux publics (1 800 635-7943).

À 10h20, le juge Gomery s'adressera aux médias, sans toutefois répondre aux questions. Puis, les réactions des partis d'opposition s'enchaîneront, en commençant par le Bloc québécois dès 10h45. Pendant ce temps, le conseil des ministres sera en réunion spéciale depuis 8h. Le but étant de parler du rapport aux ministres et d'assurer la cohérence du message à livrer aux Canadiens.

Le Devoir

JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

d'armes avec les sénateurs démocrates lors des audiences visant à confirmer cette nomination.

Alito, qui est âgé de 55 ans, passe pour être un conservateur sur le modèle d'Antonin Scalia, nommé à la Cour suprême par Ronald Reagan, ce qui lui vaut le surnom de «Scalito».

M. Bush est apparu hier à la Maison-Blanche aux côtés d'Alito, qu'il a présenté comme un «juge réfléchi, qui examine avec attention les questions judiciaires et applique strictement la loi».

Le président américain a invité le Sénat à confirmer son choix avant la fin de l'année, ce qui pourrait s'avérer décisif.

En effet, les démocrates, qui étaient plutôt satisfaits du choix de Miers, estiment que Sandra O'Connor doit être remplacée par un juge modéré comme elle. Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Harry Reid, a fait part de sa déception à l'annonce de la nomination d'Alito. Il a prévenu que le Sénat devrait désormais décider si ce juge est «trop radical pour le peuple américain». «Je suis impatient de rencontrer le juge Alito et de comprendre pourquoi ceux qui veulent remplir la Cour d'activistes judiciaires sont bien plus enthousiastes à son sujet qu'ils ne l'étaient avec Harriet Miers», a déclaré le sénateur du Nevada.

Les sénateurs démocrates Patrick Leahy et Ted Kennedy, deux membres du comité juridique de la Chambre haute, ont respectivement parlé d'«une nomination inutilement provocatrice» et d'un choix «dicté par la faiblesse plutôt que par la force».

Âgé de 55 ans, Alito est juge à la cour d'appel fédérale de Philadelphie, où il a été nommé en 1990 par George Bush père, et il paraît difficile de lui trouver des points communs avec Harriet Miers.

Alito a notamment acquis sa réputation en défendant, en 1991, une loi de Pennsylvanie imposant aux femmes souhaitant avorter de prévenir leur mari. Le juge, dans une opinion minoritaire avait alors estimé qu'il ne s'agissait pas d'un «fardeau excessif». Cette loi avait ensuite été cassée définitivement par la Cour suprême.

Plus tard, en 2000, il a fait partie des juges qui avaient voté une loi du New Jersey interdisant les avortements tardifs.

Les ultra-conservateurs ont rapidement donné leur imprimatur au nouveau poulain de Bush. «Un excellent choix, qui reflète son engagement à nommer des juges dans le style de Scalia et Thomas», s'est réjoui Kay Daly, président de la conservatrice Coalition pour un système judiciaire équitable.

Des groupes favorables au libre choix en matière d'avortement ont en revanche exprimé leur opposition à la nomination du juge Alito.

Si sa nomination est confirmée, Samuel Alito siègera avec sept collègues masculins, Ruth Ginsburg y devenant l'unique femme à la Cour suprême.

À la Maison-Blanche, on espère que cette nomination va permettre d'éteindre l'un des foyers de contestation auxquels Bush est confronté.

Le président américain traverse une passe délicate en raison notamment de la guerre en Irak, de la lenteur de réaction des autorités fédérales après le passage de l'ouragan Katrina et du scandale Valerie Plame, qui a déjà mené à la démission du directeur de cabinet du vice-président Dick Cheney.

D'après Reuters, l'Agence France-Presse, l'Associated Press et le site Internet du Washington Post

LUCIDITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

D'ailleurs, l'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte, un des instigateurs du manifeste des «lucides», s'est dit heureux, hier, qu'on y réplique ainsi de manière ouverte. Il souligne qu'en 12 jours, leur site Internet (www.pourunquebecclair.com) a attiré quelque 82 000 visites. Leur site a aussi suscité une parodie hypercritique, *Pour un Québec morbide* (www.pourunquebecclair.com).

«Si notre affaire était passée inaperçue, ils ne se seraient pas donné la peine de répondre», a fait valoir M. Pratte, qui publie aussi le texte des «solidaires» dans ses pages aujourd'hui. Il a préféré ne pas le commenter «pour l'instant», indiquant seulement avoir été intéressé par certaines de leurs positions sur la dette. Quant à M. Bouchard, il a fait savoir par son attaché Roch Landriault, de la firme National, qu'il ne ferait plus de commentaires en lien avec le manifeste. M. Landriault nous a référé à M. Pratte et à M. Facal.

Revenons aux «solidaires». Ils considéraient que les sujets abordés par les lucides (dette, fardeau fiscal lourd, faible natalité, vieillissement, concurrence féroce des économies chinoise et indienne) méritaient un débat et une recherche de solutions, «mais nous n'étions pas d'accord avec les prémisses que le manifeste des lucides imposait», affirme Amir Khadir.

Parmi les 16 signataires (le site Internet en compte 30), on trouve des universitaires comme Omar Aktof, professeur de management aux HEC et plusieurs fois candidat de l'UFPP, Gaëtan Breton, professeur de comptabilité de l'UQAM, et Ruth Rose, professeure de sciences économiques de la même université; des politiciens souverainistes comme Jean-Pierre Charbonneau, député du Parti québécois, Pierre Paquette, député du Bloc (Daniel Turp, de Mercier, a signifié aussi vouloir signer le manifeste); des militants écologistes: Laure Waridel, écologiste, Steven Guilbault, de Greenpeace, Ruba Ghazal, conseillère en environnement; des représentants de groupes de pressions et de syndicats comme Michèle Asselin, de la Fédération des femmes du Qué-

bec, Vivian Labrie, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Arthur Sandborn, de la CSN; ainsi que des artistes, France Castel, comédienne et animatrice et Hélène Pedneault, écrivaine.

Fait cocasse, deux personnalités qui appuient la candidature de Pauline Marois à la direction du Parti québécois signent les deux manifestes opposés: Mme Pedneault du côté des «solidaires» et M. Facal, du côté des «lucides».

Un plancher pour la gauche

Selon M. Khadir, l'exercice d'écriture à plusieurs mains a somme toute été assez aisé. Le principal travail a été de «vérifier et de réviser les données», notamment celles concernant la dette. Les signataires se sont entendus pour éviter de personnaliser le débat. M. Khadir admet qu'il aurait bien aimé adopter une approche «plus véhémente» à l'égard de M. Bouchard. «Il s'affirme de plus en plus comme l'avocat de la partie patronale la plus efficace depuis 30 ans», opine M. Khadir.

Du reste, il ne faut pas, insiste M. Khadir, considérer ce manifeste comme un programme politique du futur parti politique qui naîtra en janvier de la fusion de l'UFPP et d'Option citoyenne (OC). M. Khadir, qui est pressenti pour être un des deux porte-parole de l'UFPP-OC (avec Françoise David), fait valoir que le manifeste des «solidaires» est plutôt un «plancher sur lequel s'entendent bien des gens qui s'estiment progressistes». Selon lui, l'UFPP-OC pourrait être «beaucoup plus radical» sur plusieurs des sujets abordés.

Polarisation

Ce «contre-manifeste» illustrerait une polarisation croissante du débat gauche-droite au Québec. «Au lieu de susciter un débat, le manifeste Pour un Québec lucide a plutôt contribué à cristalliser les opinions contradictoires», écrivait le directeur de l'Institut du nouveau monde, Michel Venne, hier dans nos pages.

Si les «lucides» s'alarment «du déclin démographique, de l'ampleur de la dette québécoise et d'une concurrence de plus en plus dure avec les pays asiatiques», les «solidaires», eux, se font résolument écologistes et de gauche, disant plutôt craindre de laisser à leurs rejets une «planète exsangue, des forêts détruites, des inégalités sociales et économiques accrues, des guerres pour s'arracher l'eau encore dispo-

nible». À ces enfants, ils disent vouloir «transmettre autre chose que le sentiment qu'il faut plier devant ce que dicte le marché».

Selon eux, contrairement à ce que les «lucides» affirment, le problème n'est pas celui de la «création de la richesse, mais de sa répartition». Ils se demandent si la dette du Québec est réellement un problème aussi aigu que le disent les «lucides», car dans certains cas, «elle peut rapporter plus qu'elle ne coûte en intérêts et services». Au fond, «la dette québécoise ne représente pas, à l'heure actuelle, un problème alarmant comme l'affirme le manifeste de monsieur Bouchard et de ses collègues».

Quant au niveau d'imposition, les «solidaires» soutiennent que, pris isolément, «il ne veut rien dire». «Il doit être mis en parallèle avec le filet social et les dépenses de l'État que les citoyens reçoivent: santé, éducation, garderies, transports collectifs, logement social, protection du revenu, égalité entre les hommes et les femmes, soutien aux familles...»

Du côté des solutions, les «solidaires» rejettent assez durement plusieurs des propositions des «lucides», soit de rembourser la dette, de dégelier les frais de scolarité, de «mettre les syndicats au pas», de «hausser les tarifs d'électricité et les taxes à la consommation». Ils proposent plutôt une liste de sept solutions, entre autres de «soutenir les entreprises qui répondent à des critères d'utilité sociale et d'intérêt général», de «renforcer les lois du travail», de «lutter efficacement contre l'évasion fiscale», de «garder et reprendre au besoin la maîtrise publique du secteur de la santé» et de «renforcer et appliquer la réglementation environnementale».

À la question «En avons-nous les moyens?», les signataires répondent par l'affirmative et évoquent d'autres pistes de solutions: «Rapprochons les milliards perdus en abris fiscaux comme les fiducies. Faisons plafonner à un niveau raisonnable les avantages fiscaux relatifs aux REER. Rétablissons les taux de participation des entreprises aux recettes de l'État qui prévalaient il y a encore dix ans.»

Les solidaires concluent en lançant: «Opposons à la machine à fabriquer les inégalités toute la solidarité du peuple québécois et donnons-nous des moyens à la mesure de nos rêves».

Le Devoir

POLICIER

SUITE DE LA PAGE 1

d'amusement. Plutôt que de lancer le traditionnel dé, les enfants épèlent des mots pigés au hasard, ce qui devient le moteur du jeu.

«Le principe était simple: lorsque fiston était capable d'épeler son mot, il avançait du nombre de cases correspondant au nombre de lettres du mot pigé», explique M. Renaud avec un enthousiasme contagieux. La première version de cette babiole a conquis parents et fistons: «On faisait les devoirs, et après le souper, il me demandait de jouer. Pour lui, c'était de l'apprentissage déguisé.»

La version brocolée est devenue si populaire que le concepteur s'est surpris à rêver d'étendre sa formule au-delà de son propre foyer. «J'ai regardé ce qui se faisait au Québec, en Europe, j'ai rencontré des enseignants, je suis allé lire le programme de formation du ministère de l'Éducation», relate Pierre Renaud, que son travail d'enquêteur porte plutôt dans l'univers — peu scolaire — du crime organisé.

«C'était une folle aventure, mais je me suis lancé!» Une illustratrice a mis le nez dans le prototype, puis des contacts avec des producteurs et des distribu-

teurs ont permis au papa-policier de comprendre un peu mieux les rouages de la fabrication d'un jeu de société. Ce qui, en réalité, n'avait rien d'un jeu d'enfant! Protection des droits, enregistrement de la marque et recherche de partenaires potentiels ont vite occupé l'essentiel du temps libre de l'enquêteur.

Certaine d'avoir entre les mains la recette du succès, la famille décide même d'assumer le coût de l'aventure: 50 000 \$, qu'une garantie immobilière permet d'assurer... «Oui, il fallait y croire», affirme M. Renaud en riant.

Parfait pour des élèves de première année, le jeu produit un effet immédiat chez les apprentis lecteurs, qui avancent leur pion au rythme de leurs progrès, et carburent aux encouragements. Sur le parcours, des cases conçues à partir de situations tirées de la vie scolaire permettent d'avancer plus vite ou, au contraire, de réfléchir quelques cases en arrière. Des cartes «Devoir» poussent les apprentissages un cran plus haut: «Les lettres "QU" forment un son. Lequel? Trouve des mots avec "QU" et avance d'une case par mot trouvé.»

Juliette, Benjamin et Elodie ont essayé, et ont approuvé, tout particulièrement la première, qui justement revient à la maison ces jours-ci le sac rempli de nouvelles étiquettes-mots, une preuve inéluctable de son séjour en première année. Récréation à ceci de flexible d'ailleurs qu'on peut y insérer les mots que l'on veut, quand on le veut. «Pas besoin de suivre les

[250] étiquettes fournies dans le jeu», précise M. Renaud, qui commence tout juste une distribution en milieu scolaire, dans les librairies et magasins spécialisés et songe même au marché francophone européen. «On peut y insérer les mots qu'on souhaite, du niveau que l'on souhaite! Le principe est le même: avancer en fonction du nombre de lettres de chacun des mots.»

Plus on avance en âge, et en apprentissage, plus on peut donc corser l'aventure, en insérant un vocabulaire plus complexe et des embûches additionnelles, comme épeler le mot de mémoire, sans avoir droit de jeter un coup d'œil sur la carte.

Le dernier palmarès des jouets du magazine *Protégé-Vous* a attribué un six points — sur six — à Récréation, ce qui réjouit son auteur. On a trouvé le jeu un brin dispendieux (près de 40 \$, le prix de la marque québécoise, explique le concepteur, qui a refusé la main-d'œuvre étrangère à petit prix) mais d'un «grand intérêt», notant au passage que «les enfants étaient heureux d'apprendre de nouveaux mots».

«Je n'ai pas la prétention d'avoir inventé une méthode», explique Pierre Renaud, qui a simplement utilisé sa créativité pour faire de l'aide aux devoirs, et poussé un peu plus loin que la moyenne en commercialisant son inventivité. «J'ai voulu mettre un peu de plaisir dans l'apprentissage, et ça fonctionne!»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues pour la cause. Les produits ou les services peuvent être offerts en contrepartie de ces informations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé sur papier recyclé. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.